

BUREAU VERITAS

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale de la société

BUREAU VERITAS
40, boulevard du parc
92200 Neuilly-sur-Seine

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BUREAU VERITAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation des en-cours de production

Risque identifié

Le groupe est en relation, dans le cadre de ses activités, avec de multiples clients, domestiques ou internationaux.

Comme décrit dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe applique, pour certains contrats de service, la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au titre des obligations de performance des contrats en cours à la clôture. Le pourcentage d'avancement est déterminé, pour chaque obligation de performance de ces contrats, par le rapport des coûts encourus à la date de clôture sur le total des coûts estimés pour l'ensemble du contrat. La différence entre le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement et la facturation émise représente l'en-cours de production du contrat.

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 5 650,6 millions d'euros dont 310,3 millions d'euros enregistrés au bilan en « Actifs sur contrats », après dépréciation de 5 millions d'euros et 202,4 millions d'euros en « Clients – factures à émettre ».

Nous avons considéré que l'évaluation des en-cours de production représente un point clé de l'audit en raison (i) de son incidence significative sur les comptes du groupe, (ii) du recours à des estimations dans la détermination des degrés d'avancement à retenir lors de chaque clôture et (iii) de la complexité particulière introduite par un système de facturation décentralisé.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par le groupe pour procéder à la reconnaissance du chiffre d'affaires, laquelle repose sur l'évaluation du pourcentage d'avancement.

Notre approche d'audit a principalement consisté à :

- étudier l'application homogène des principes de comptabilisation du chiffre d'affaires au sein du groupe définis par le Manuel d'Administration et de Gestion du Groupe ;
- analyser les processus comptables mis en œuvre et les paramétrages des différents logiciels de gestion utilisés permettant le calcul automatique des en-cours de production ;

- utiliser nos outils analytiques afin d'identifier les entités du groupe présentant des en-cours de production significatifs en proportion de leur chiffre d'affaires et, le cas échéant, investiguer les cas particuliers mis en évidence au travers de nos entretiens avec les directions financières régionales ;
- analyser, sur la base d'échantillons de contrats, des en-cours de production comptabilisés à la clôture de l'exercice afin de corroborer le degré d'avancement retenu en examinant, notamment, le niveau d'heures et de coûts engagés et à engager sur ces contrats.

Écarts d'acquisition et relations clients – Tests de perte de valeur

Risque identifié

Dans le cadre de sa politique d'acquisition, le groupe a constaté à l'actif de son bilan consolidé des écarts d'acquisition et des actifs incorporels au titre des relations clients pour un montant net total de 2 441,7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Test des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition nets figurant au bilan du groupe s'élèvent à 2 143,7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Comme décrit dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés, les tests de dépréciation mis en place par le groupe consistent à comparer la valeur d'utilité de chaque groupe d'Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT »), obtenue à partir des excédents de trésorerie futurs générés tels qu'estimés par la direction générale, avec leur valeur nette comptable. Lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît sur l'un des actifs composant l'UGT, un test de dépréciation de cet actif est d'abord réalisé et l'éventuelle perte de valeur de cet actif est comptabilisée avant de procéder au test de dépréciation de l'UGT. De la même façon, lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît sur une UGT, les éventuelles pertes de valeur de cette UGT sont comptabilisées avant de procéder au test de dépréciation du groupe d'UGT auquel l'écart d'acquisition a été affecté.

Au 31 décembre 2022, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au titre des écarts d'acquisition de chacun des six groupes d'UGT.

Test des relations clients

Au 31 décembre 2022, le groupe détient des actifs incorporels amortissables à hauteur d'un montant net de 392,5 millions d'euros dont 298 millions d'euros au titre des relations clients qui résultent de l'allocation du prix d'acquisition à l'occasion de différentes acquisitions.

Comme décrit dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe a mis en place une procédure d'analyse annuelle des portefeuilles de relations clients afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. De telles situations sont susceptibles de conduire à une accélération, sur une base prospective, d'amortissement de la relation client concernée, ou, le cas échéant, d'entraîner la comptabilisation d'une perte de valeur.

Nous avons considéré que les tests de perte de valeur sur les écarts d'acquisition et les tests de perte de valeur des relations clients représentent un point clé de l'audit en raison (i) de leur incidence significative sur les comptes consolidés et (ii) du recours à des jugements et estimations de la direction.

Notre réponse

Test des écarts d'acquisition

Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par la direction générale pour procéder aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

Nous avons examiné les prévisions établies pour chaque groupe d'UGT en les rapprochant des prévisions entérinées par la direction générale. Nous avons également analysé, en impliquant dans l'équipe d'audit nos experts en évaluation financière, les différents facteurs et paramètres d'évaluation retenus pour chacun des groupes d'UGT, notamment :

- les hypothèses de chiffres d'affaires et de marge correspondant au budget 2023, complétées des hypothèses de croissance et de marge pour les quatre exercices suivants ;
- les taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini ;
- les événements susceptibles d'affecter certaines activités du groupe (telles que des circonstances économiques difficiles dans certains pays ou le ralentissement des activités exposées à des phénomènes cycliques).

En complément, nous avons réalisé nos propres tests de sensibilité pour apprécier les enjeux liés au risque de non-atteinte des objectifs retenus dans les prévisions, en particulier en ce qui concerne le chiffre d'affaires et la marge.

Nous avons adapté notre approche d'audit en fonction de l'existence éventuelle d'un risque de perte de valeur plus ou moins important selon les groupes d'UGT. Le cas échéant, nous avons organisé des réunions avec les directions opérationnelles concernées afin de comprendre les hypothèses retenues. Nous avons par ailleurs rapproché les informations qui nous ont été fournies avec des données externes de marché (notes d'analystes, études sectorielles, etc.).

Nous avons également apprécié si la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée sur les analyses de sensibilité de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition à une variation des principales hypothèses retenues.

Test des relations clients

Nous avons pris connaissance du processus mis en œuvre par la direction générale pour procéder aux tests de dépréciation des relations clients.

Nous avons examiné les différents facteurs et paramètres retenus pour tester les relations clients et avons notamment :

- pour chaque entité, comparé la charge d'amortissement annuelle avec le résultat opérationnel afin d'identifier un indice éventuel de perte de valeur ;

- analysé les résultats des tests effectués par le groupe ainsi que les charges d'amortissement ou de dépréciation constatées au cours de l'exercice à la suite des analyses conduites par le groupe ;
- pris connaissance des événements susceptibles d'affecter certaines relations clients (telles que des circonstances économiques difficiles dans certains pays ou la perte de clients historiques).

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés au titre de ces tests de dépréciation des relations clients.

Litiges sur contrats et risques fiscaux

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 72,9 millions d'euros, dont 35,9 millions d'euros de provisions pour litiges sur contrats. Comme décrit dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour risques fiscaux liés à l'impôt sur le résultat sont comprises dans le poste « Impôt sur le résultat exigible » dans l'état de la situation financière consolidée. L'analyse des provisions pour litiges sur contrats et des risques fiscaux et leurs évolutions est présentée dans les notes 10 et 27 de l'annexe aux comptes consolidés.

Litiges sur contrats

Dans le cadre de ses activités, le groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires mettant en cause sa responsabilité civile professionnelle. De tels litiges font l'objet d'un suivi centralisé par la direction juridique en lien avec les avocats et les assureurs du groupe.

Tel que décrit dans les notes 6 et 27 de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions constituées par la direction font l'objet d'estimations prenant en compte :

- les demandes de la partie adverse ;
- l'appréciation du risque, notamment en concertation avec les avocats du groupe ;
- les couvertures d'assurance du groupe en cas de condamnation.

Nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour litiges sur contrats constitue un point clé de l'audit en raison du caractère spécifique de chaque litige, de la durée des procédures contentieuses, en particulier dans certains pays, des enjeux financiers potentiels et des incertitudes qui pèsent sur l'issue finale de chaque litige.

Risques fiscaux

S'agissant des risques fiscaux, le groupe opère dans un nombre important de juridictions et, en conséquence, est sujet à de nombreux régimes fiscaux dont les règles et réglementations diffèrent d'un pays à l'autre.

L'estimation du montant éventuel de redressement relatif à chaque risque fiscal est revue régulièrement par chaque filiale ainsi que par la direction fiscale du groupe, en incluant des conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou les plus complexes.

Nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour risques fiscaux constitue un point clé de l'audit en raison (i) du recours à certaines estimations et, (ii) du degré de jugement élevé qu'elle peut requérir de la part de la direction.

Notre réponse

S'agissant des litiges sur contrats

Nous avons examiné le dispositif de gestion des risques juridiques mis en place par le groupe (identification, remontée, information, évaluation) ainsi que les différentes instructions qui le complètent.

Nous avons en particulier apprécié son fonctionnement au travers, notamment, de nos entretiens avec la direction juridique du groupe.

Nous avons enfin pris connaissance du programme d'assurances en vigueur pour l'exercice 2022 et des modifications intervenues depuis le 31 décembre 2021.

Concernant les provisions comptabilisées au titre des sinistres, nous avons obtenu, pour les expositions les plus significatives, des confirmations de situation auprès des avocats du groupe et pris connaissance des couvertures d'assurance applicables.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations associées telles que fournies dans la note 27 de l'annexe aux comptes consolidés.

S'agissant des risques fiscaux

Nous avons pris connaissance du processus centralisé mis en œuvre par la direction du groupe pour procéder à l'identification des risques fiscaux et, le cas échéant, évaluer l'impact comptable jugé nécessaire.

En impliquant nos experts en fiscalité dans l'équipe d'audit, nous avons analysé les estimations retenues par la direction en matière d'évaluation des principaux risques fiscaux, notamment sur la base d'entretiens avec la direction fiscale du groupe, de la consultation des correspondances avec les autorités fiscales locales et, le cas échéant, avec les avocats du groupe et de l'analyse des réponses des avocats à nos demandes spécifiques d'information émises dans le cadre de notre mission.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations associées telles que fournies dans les notes 10 et 27 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BUREAU VERITAS par votre assemblée générale du 25 juin 1992 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 17 mai 2016 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la trente et unième année de sa mission sans interruption (dont seize années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la septième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit et des risques

Nous remettons au Comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit et des risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris La Défense, le 20 mars 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

François Guillon

Serge Pottiez

BUREAU VERITAS – Comptes consolidés annuels et Notes annexes

2022



SOMMAIRE

ÉTATS FINANCIERS	3
Compte de résultat consolidé	3
État du résultat global consolidé	4
État de la situation financière consolidée	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	6
Tableau des flux de trésorerie consolidés	7
Notes annexes aux comptes consolidés	8
Note 1 Informations générales	8
Note 2 Faits marquants de l'exercice	8
Note 3 Principes et méthodes comptables	9
Note 4 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS	12
Note 5 Gestion des risques financiers	13
Note 6 Utilisation d'estimations	14
Note 7 Information sectorielle	17
Note 8 Éléments du résultat opérationnel	19
Note 9 Autres produits et charges financiers	20
Note 10 Impôt sur le résultat	21
Note 11 Écarts d'acquisition	23
Note 12 Acquisitions et cessions	25
Note 13 Immobilisations incorporelles	29
Note 14 Immobilisations corporelles	31
Note 15 Droits d'utilisation et dettes de location	33
Note 16 Impôts différés	35
Note 17 Autres actifs financiers	37
Note 18 Instruments financiers dérivés	38
Note 19 Clients et autres débiteurs	40
Note 20 Actifs et passifs sur contrats	41
Note 21 Trésorerie et équivalents de trésorerie	42
Note 22 Capital souscrit	43
Note 23 Paiements en actions	43
Note 24 Dette financière	47
Note 25 Autres passifs financiers	50
Note 26 Avantages au personnel à long terme	51
Note 27 Provisions pour risques et charges	53
Note 28 Dettes fournisseurs et autres créditeurs	54
Note 29 Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	55
Note 30 Résultat par action	55
Note 31 Dividende par action	56
Note 32 Engagements hors bilan et nantissements	56
Note 33 Information complémentaire sur les instruments financiers	57
Note 34 Transactions avec les parties liées	61
Note 35 Honoraires des Commissaires aux comptes	62
Note 36 Événements postérieurs à la clôture	62
Note 37 Périmètre de consolidation	63

6.0 États financiers

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros sauf les résultats par action)</i>	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	7	5 650,6	4 981,1
Achats et charges externes	8	(1 620,5)	(1 394,0)
Frais de personnel	8	(2 929,4)	(2 565,6)
Impôts et taxes		(53,4)	(44,9)
(Dotations) / reprises de provisions	8	0,5	(3,4)
Dotations aux amortissements	13/14/15	(297,1)	(275,2)
Autres produits et charges d'exploitation	8	48,6	20,8
Résultat opérationnel		799,3	718,8
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		0,1	-
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		799,4	718,8
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		12,5	4,0
Coût de l'endettement financier brut		(84,9)	(78,7)
Coût de l'endettement financier net		(72,4)	(74,7)
Autres produits et charges financiers	9	(9,0)	1,4
Résultat financier		(81,4)	(73,3)
Résultat avant impôts		718,0	645,5
Charge d'impôt	10	(233,4)	(199,3)
Résultat net		484,6	446,2
Intérêts minoritaires		17,9	25,3
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		466,7	420,9
Résultat par action <i>(en euros)</i> :			
Résultat de base	30	1,03	0,93
Résultat dilué	30	1,02	0,92

État du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2022	Décembre 2021
Résultat net		484,6	446,2
Autres éléments du résultat global			
Éléments recyclables en résultat			
Écarts de conversion (a)		12,4	128,8
Couvertures de flux de trésorerie (b)		(0,9)	0,8
Effet d'impôt sur les éléments recyclables en résultat	10	-	-
Total des éléments recyclables en résultat		11,5	129,6
Éléments non recyclables en résultat			
Gains / (pertes) actuariels (c)	26	29,3	9,1
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables en résultat	10	(7,3)	(2,1)
Total des éléments non recyclables en résultat		22,0	7,0
Total des autres éléments du résultat global (après impôt)		33,5	136,6
RÉSULTAT GLOBAL		518,1	582,8
<i>revenant:</i>			
aux actionnaires de la société		504,8	547,5
aux participations ne donnant pas le contrôle		13,3	35,3

- (a) Écarts de conversion : ce poste comprend les écarts dus à la conversion en euro des comptes des filiales étrangères. Les principales devises qui concourent à la variation de la période sont le dollar singapourien pour 36 millions d'euros, le dollar américain pour 11,8 millions d'euros, le dollar australien pour (24,7) millions d'euros, et le yuan pour (17,4) millions d'euros.
- (b) La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture.
- (c) Gains et pertes actuariels : le Groupe comptabilise en capitaux propres les écarts actuariels relatifs à l'évaluation des avantages au personnel à long terme. Ces écarts actuariels correspondent à l'incidence des ajustements liés à l'expérience et au changement des hypothèses d'évaluation (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires et taux d'augmentation des retraites) de l'obligation relative au régime à prestations définies. Le montant de 29,3 millions d'euros provient essentiellement des écarts actuariels comptabilisés en France pour 28,3 millions d'euros.

État de la situation financière consolidée

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2022	Décembre 2021
Écarts d'acquisition	11	2 143,7	2 079,1
Immobilisations incorporelles	13	392,5	402,5
Immobilisations corporelles	14	374,8	364,3
Droits d'utilisation	15	381,3	376,3
Actifs financiers non courants	17	108,1	107,4
Impôts différés actifs	16	122,6	128,5
Total actif non courant		3 523,0	3 458,1
Clients et autres débiteurs	19	1 553,2	1 504,3
Actifs sur contrats	20	310,3	308,0
Impôt sur le résultat - actif		42,2	33,3
Instruments financiers dérivés	18	6,3	4,7
Autres actifs financiers courants	17	22,1	23,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	1 662,1	1 420,7
Total actif courant		3 596,2	3 294,6
TOTAL ACTIF		7 119,2	6 752,7
Capital	22	54,3	54,3
Réserves et résultat consolidés		1 807,8	1 584,2
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la société		1 862,1	1 638,5
Participations ne donnant pas le contrôle		65,9	68,6
Total capitaux propres		1 928,0	1 707,1
Dettes financières non courantes	24	2 102,0	2 362,0
Dettes de location non courantes	15	308,4	307,5
Autres passifs financiers non courants	25	99,1	126,3
Impôts différés passifs	16	88,1	87,8
Avantages au personnel à long terme	26	141,7	185,8
Provisions pour risques et charges	27	72,9	80,2
Total passif non courant		2 812,2	3 149,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	28	1 267,4	1 275,0
Passifs sur contrats	20	255,0	223,9
Impôt sur le résultat exigible		103,7	101,8
Dettes financières courantes	24	535,4	112,1
Dettes de location courantes	15	99,4	107,6
Instruments financiers dérivés	18	6,3	2,7
Autres passifs financiers courants	25	111,8	72,9
Total passif courant		2 379,0	1 896,0
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 119,2	6 752,7

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Réserve de conversion	Autres réserves	Total capitaux propres	Revenant aux actionnaires de la Société	Revenant aux participations ne donnant pas le contrôle
Au 31 Décembre 2020	54,2	232,3	(445,9)	1 445,1	1 285,7	1 238,0	47,7
1ère application de décisions 2021 de l'IFRIC	-	-	-	(7,2)	(7,2)	(7,2)	-
Augmentation de capital	0,1	22,9	-	-	23,0	23,0	-
Charge IFRS 2 des plans de stock-options et d'actions de performance	-	-	-	27,0	27,0	27,0	-
Dividendes versés	-	-	-	(176,0)	(176,0)	(162,6)	(13,4)
Transactions sur actions propres	-	-	-	24,8	24,8	24,8	-
Entrées de périmètre	-	-	-	8,7	8,7	(0,7)	9,4
Autres mouvements (a)	-	-	-	(61,7)	(61,7)	(51,3)	(10,4)
Total des opérations avec les actionnaires	0,1	22,9	-	(184,4)	(161,4)	(147,0)	(14,4)
Résultat net	-	-	-	446,2	446,2	420,9	25,3
Autres éléments du résultat global	-	-	128,8	7,8	136,6	126,6	10,0
Résultat global	-	-	128,8	454,0	582,8	547,5	35,3
Au 31 Décembre 2021	54,3	255,2	(317,1)	1 714,7	1 707,1	1 638,5	68,6
Augmentation de capital	0,1	6,6	-	(0,1)	6,6	6,6	-
Réduction de capital	(0,1)	(49,6)	-	-	(49,7)	(49,7)	-
Charge IFRS 2 des plans de stock-options et d'actions de performance	-	-	-	25,1	25,1	25,1	-
Dividendes versés	-	-	-	(257,8)	(257,8)	(239,5)	(18,3)
Transactions sur actions propres	-	-	-	(0,6)	(0,6)	(0,6)	-
Entrées de périmètre	-	-	-	4,3	4,3	-	4,3
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(6,0)	(6,0)	(6,0)	-
Autres mouvements (a)	-	-	-	(19,1)	(19,1)	(17,1)	(2,0)
Total des opérations avec les actionnaires	-	(43,0)	-	(254,2)	(297,2)	(281,2)	(16,0)
Résultat net	-	-	-	484,6	484,6	466,7	17,9
Autres éléments du résultat global	-	-	12,4	21,1	33,5	38,1	(4,6)
Résultat global	-	-	12,4	505,7	518,1	504,8	13,3
Au 31 Décembre 2022	54,3	212,2	(304,7)	1 966,2	1 928,0	1 862,1	65,9

- (a) Le poste « Autres mouvements » est constitué majoritairement :
de la variation de juste valeur des *puts* (options de vente) sur minoritaires ;
de transferts de réserves entre la part revenant aux actionnaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2022	Décembre 2021
Résultat avant impôts		718,0	645,5
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement		50,5	33,1
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		11,8	49,1
Amortissements et dépréciations	13/14/15	297,1	275,2
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	29	(12,5)	(13,6)
Impôts payés		(230,0)	(198,6)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		834,9	790,7
Acquisitions de filiales	12	(76,6)	(58,4)
Cessions de filiales et d'activités	12	(1,2)	1,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		(130,1)	(121,0)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		4,7	6,5
Acquisitions d'actifs financiers non courants		(11,5)	(13,0)
Cessions d'actifs financiers non courants		15,0	15,9
Variation des prêts et avances consentis		(0,3)	(3,8)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		0,1	0,2
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(199,9)	(172,0)
Augmentation du capital	22	8,6	21,1
Acquisition / Cession d'actions propres		(49,8)	24,3
Dividendes versés		(280,9)	(186,1)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	24	201,8	46,3
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	24	(82,9)	(504,3)
Remboursement des dettes avec les actionnaires	12	(17,3)	(12,9)
Remboursement des dettes et intérêts de location	15	(139,0)	(121,8)
Intérêts payés		(52,5)	(73,2)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(412,0)	(806,6)
Incidence des écarts de change		22,3	11,3
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		245,3	(176,6)
Trésorerie nette au début de la période		1 410,4	1 587,0
TRÉSORERIE NETTE À LA FIN DE LA PERIODE		1 655,7	1 410,4
<i>dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	21	1 662,1	1 420,7
<i>dont concours bancaires courants</i>	24	(6,4)	(10,3)

Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1 Informations générales

Bureau Veritas SA (la « **Société** ») et l'ensemble de ses filiales constituent le Groupe Bureau Veritas (ci-dessous appelé « **Bureau Veritas** » ou le « **Groupe** »).

Depuis sa création en 1828, Bureau Veritas a développé une expertise reconnue pour aider ses clients à se conformer aux normes ou aux réglementations relatives à la qualité, l'hygiène et la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. L'activité de Bureau Veritas consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier les produits, les actifs et les systèmes de management de ses clients par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires, pour délivrer ensuite des rapports de conformité.

Bureau Veritas SA est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'à toutes autres dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés commerciales et à ses statuts.

Son siège social est situé Immeuble Newtime, 40/52 Boulevard du Parc, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. Elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 775 690 621 RCS Nanterre. Le Code APE de la Société qui identifie le type d'activité de l'entreprise est le 7120B. Il correspond à l'activité analyses, essais et inspections techniques. Le numéro LEI (*Legal Entity Identifier*) de la Société est 969500TPU5T3HA5D1F11.

La Société a été constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Maître Delaunay, notaire à Paris. La durée de la Société expirera, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément à la loi et aux statuts, le 31 décembre 2080.

Son exercice social débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Aucun changement de dénomination sociale n'est intervenu en 2022.

Le site internet de la Société est accessible à l'adresse suivante : <https://group.bureauveritas.com/fr>.

De 2004 à octobre 2007, le Groupe était détenu à plus de 99% par Wendel. Le 24 octobre 2007, 37,2% des titres de Bureau Veritas SA ont été admis sur le marché Euronext Paris.

Au 31 décembre 2022, Wendel détient 35,55% du capital de Bureau Veritas et 51,71% des droits de vote théoriques.

La Société consolidante ultime de Bureau Veritas est Wendel-Participations SE.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 22 février 2023 par le Conseil d'administration.

Note 2 Faits marquants de l'exercice

Acquisitions

Au cours de l'année 2022, le Groupe a principalement réalisé les acquisitions suivantes :

- Advanced Testing Laboratory, une société américaine spécialisée dans les services de *sourcing* scientifique pour les marchés nord-américains des produits de santé grand public, des cosmétiques et soins personnels ainsi que des équipements médicaux ;
- AMSfashion, une société espagnole spécialisée dans les services de durabilité, de qualité et de conformité pour les marchés sud-européens et africains de l'industrie de la mode ;
- C.A.P Government, Inc., une société américaine spécialisée dans les services de gestion de construction en Floride ;
- Galbraith Laboratories, une société américaine spécialisée dans les solutions de tests analytiques dans le secteur de la santé.

Les impacts des acquisitions dans les comptes annuels sont détaillés dans la note 12 « Acquisitions et cessions ».

Financement

Le 30 septembre 2022, le Groupe a réalisé un placement privé sur le marché américain d'un montant de 200 millions d'euros à dix ans assorti d'un coupon de 3,63%.

Conflit Ukraine / Russie

En 2022, l'ensemble des activités réalisées en Ukraine et en Russie représente environ 1% du chiffre d'affaires du Groupe, principalement avec une exposition aux marchés des matières premières.

En Ukraine, le Groupe a placé la sécurité de ses collaborateurs au cœur de la gestion de la crise. Depuis le début du conflit en cours entre ces deux pays, Bureau Veritas évalue et surveille régulièrement sa position en Russie en fonction des sanctions internationales. En application de ces dernières, le Groupe a réduit ses activités.

Note 3 Principes et méthodes comptables

Sauf indication contraire, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS défini par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Ces états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou par les capitaux propres (ex : équivalents de trésorerie et instruments dérivés) et selon le principe de continuité de l'exploitation.

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les estimations comptables et les jugements les plus significatifs sont exposés en note 6 « Utilisation d'estimations ».

Principes nouveaux

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022, le Groupe applique les nouvelles normes ou interprétations suivantes :

- Amendement à IAS 16, Immobilisations corporelles – Produits antérieurs à l'utilisation prévue, entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cet amendement précise le traitement des dépenses et produits relatifs aux opérations accessoires à la construction ou au développement d'une immobilisation corporelle. Cet amendement n'a pas d'incidence significative au 31 décembre 2022.

- Amendement IAS 37, Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat, entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cet amendement précise que les coûts des ressources directement rattachables et communes à l'exécution de plusieurs contrats sont pris en compte dans l'évaluation de la provision pour contrat déficitaire. Cet amendement n'a pas d'incidence significative au 31 décembre 2022.

- Amendement IFRS 3, Référence au cadre conceptuel, entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2022.

Cet amendement précise la définition des passifs ou passifs éventuels assumés de l'entité acquise conduisant à leur comptabilisation séparément de l'écart d'acquisition. Cet amendement n'a pas d'incidence significative au 31 décembre 2022.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022 ou postérieurement, et que le Groupe n'applique pas au 31 décembre 2022 sont :

- Amendement IAS 1, Information à fournir sur les principes et méthodes comptables, entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2023.

Cet amendement n'a pas d'incidence significative au 31 décembre 2022.

- Amendement IAS 8, Définition d'une estimation comptable, entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2023.

Cet amendement n'a pas d'incidence significative au 31 décembre 2022.

- IFRS 17, Contrats d'assurance, entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2023.

Cette norme n'a pas d'incidence significative au 31 décembre 2022.

Travaux en cours de l'IASB et de l'IFRIC

Le Groupe suit les travaux de l'IASB et de l'IFRIC qui pourraient conduire à une révision du traitement des puts (options de vente) minoritaires. Selon le projet d'interprétation publié par l'IFRIC le 31 mai 2012, les variations de valeur des dettes liées aux puts minoritaires, doivent être constatées en résultat, en cohérence avec IAS 39 et IFRS 9. En l'absence de directives spécifiques des IFRS, le Groupe applique les recommandations de l'AMF émises en novembre 2009 : l'écart entre le prix d'exercice des puts minoritaires et la valeur comptable des intérêts minoritaires est présenté en diminution des capitaux propres part du Groupe.

Principes standards dans leur application

3.2 Méthode de consolidation

Participations donnant le contrôle

Les filiales contrôlées par le Groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe considère qu'il a le contrôle exclusif sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsque :

- il détient le pouvoir sur cette entité ;
- il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient de l'entité.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions intra-groupes, ainsi que les plus ou moins-values sur les opérations entre sociétés du Groupe, sont éliminées. Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations arrêtées aux dates de clôture annuelles présentées et retraitées, le cas échéant, pour être en accord avec les principes comptables du Groupe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions et cessions de participations n'amenant pas la prise ou la perte de contrôle sont comptabilisées en capitaux propres, comme des transferts entre la part du Groupe et la part des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres consolidés, sans effet en résultat. Les flux de trésorerie correspondants sont présentés en flux de financement dans le tableau des flux de trésorerie. Les coûts relatifs à ces transactions suivent le même traitement comptable.

Entreprises mises en équivalence

Les entreprises mises en équivalence sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Ce sont également des sociétés à risque limité contrôlées conjointement par le Groupe. De telles participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût à compter de la date de prise d'influence notable ou de prise du contrôle conjoint.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé.

Co-entreprises

Les co-entreprises sont des sociétés à risque non limité contrôlées conjointement par le Groupe en vertu d'un accord contractuel conclu pour exercer conjointement une activité opérationnelle sur une durée moyenne de trois à quatre ans. Les états financiers consolidés comportent la part proportionnelle du Groupe aux actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés, les éléments de même nature étant regroupés ligne par ligne, à partir de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

3.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (monnaie fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Filiales étrangères

La devise de fonctionnement des filiales étrangères est principalement la monnaie locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales et succursales significatives n'est considéré en hyper inflation en 2022 et 2021.

La conversion en euros des états financiers des sociétés en devises étrangères s'établit au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan (hors éléments monétaires) et au taux de change moyen de l'année pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans la réserve de conversion. Dans le cas où plusieurs taux de change existent, le taux retenu est celui qui aurait été appliqué aux remontées de dividendes.

Lorsqu'une entité en devise étrangère est cédée, les différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger ainsi que les financements dont le remboursement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture. Dans le cas de remboursements partiels de financements traités comme des passifs de l'activité à l'étranger, le Groupe ne transfère pas en résultat de cession, les différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres.

3.4 Transactions en monnaies étrangères

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont réévalués au taux de clôture à la fin de l'exercice. Les

pertes et gains de change résultant du dénouement des transactions en monnaie étrangère ainsi que l'écart de change résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans le résultat financier.

Note 4 Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

Dans le cadre de sa communication externe, le Groupe utilise des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS.

Ces indicateurs sont définis ci-dessous :

Le résultat opérationnel « ajusté » représente le résultat opérationnel du Groupe avant prise en compte des éléments d'ajustement suivants :

- les amortissements des actifs incorporels issus des acquisitions ;
- les dépréciations et mises au rebut d'actifs immobilisés ;
- les pertes de valeurs des écarts d'acquisition ;
- les honoraires et charges d'acquisition d'activités ;
- les ajustements des compléments de prix d'acquisition des activités ;
- les résultats de cession d'activités ;
- les charges de restructuration.

Lorsqu'une acquisition est réalisée en cours d'exercice, le montant des amortissements des actifs incorporels est calculé en tenant compte d'un *prorata temporis*.

Étant donné la durée de la période d'ajustement permettant de déterminer la juste valeur des actifs et passifs acquis (12 mois), l'amortissement des actifs incorporels de l'année d'acquisition peut, dans certains cas, reposer sur une évaluation temporaire et être légèrement ajusté l'année suivante, lorsque la valeur finale des actifs incorporels est connue.

Comme le chiffre d'affaires, il s'agit d'un indicateur majeur suivi de manière interne, considéré par la Direction du Groupe comme représentatif de la performance opérationnelle dans son secteur d'activité.

(en millions d'euros)	2022	2021
Résultat opérationnel	799,3	718,8
Amortissement des actifs incorporels issus des acquisitions	65,7	64,1
Dépréciation et mise au rebut d'actifs immobilisés	10,2	4,9
Charges de restructuration	31,2	6,9
Résultats de cessions d'activité et autres charges et produits relatifs aux acquisitions	(4,3)	7,1
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ	902,1	801,8

Les dépréciations et les mises au rebut d'actifs immobilisés sont sans effet sur la trésorerie du Groupe.

Le résultat net « ajusté » part du Groupe est défini comme le résultat net part du Groupe retraité des éléments d'ajustement nets d'impôt. Il ne concerne que le résultat des activités poursuivies.

(en millions d'euros)	2022	2021
Résultat net part du Groupe	466,7	420,9
Produits/Charges relatifs aux acquisitions et autres éléments d'ajustement	102,8	83,0
Effet d'impôt	(26,2)	(20,0)
Intérêts minoritaires	(9,4)	(3,1)
RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE	533,9	480,8

Le « **flux de trésorerie disponible** » correspond aux flux nets de trésorerie liés à l'activité retraités des acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et des intérêts financiers payés :

(en millions d'euros)	2022	2021
Flux net de trésorerie généré par l'activité	834,9	790,7
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(130,1)	(121,0)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4,7	6,5
Intérêts payés	(52,5)	(73,2)
FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE	657,0	603,0

Le **taux effectif d'impôt ajusté** est défini dans la note 10 « Impôt sur le résultat ». Le **dette financière nette ajustée** est définie dans la note 24 « Dette financière ».

Note 5 Gestion des risques financiers

Le Groupe est confronté à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêt ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations.

La politique du Groupe consiste en permanence à identifier, évaluer et si nécessaire couvrir ces risques de manière à limiter son exposition. La mise en œuvre de cette politique se fait notamment par l'utilisation d'instruments dérivés destinés à couvrir exclusivement les risques identifiés et non dans un but spéculatif. Des modes opératoires spécifiques sont prévus pour chaque risque (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité) et pour chaque instrument utilisé (dérivés, investissement de liquidités).

Les différentes entités du Groupe ne sont pas autorisées à traiter des opérations de marché avec leurs partenaires financiers autres que des opérations *spot* pour le change.

La Direction des financements et de la trésorerie est en charge de la mise en œuvre des couvertures. Par ailleurs, la Direction des financements et de la trésorerie réalise ou fait réaliser des simulations permettant d'évaluer l'impact de différentes configurations sur les comptes du Groupe.

Risque de fluctuations des cours des devises étrangères

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change opérationnel), ainsi que sur les produits, charges, actifs et passifs libellés en devises différentes de la devise de présentation des états financiers consolidés, soit l'euro (risque de conversion).

Pour une partie des activités du Groupe exposée à des marchés globalisés, notamment les activités Agroalimentaire & Matières Premières, Biens de consommation, Marine & Offshore et Industrie, certaines ventes sont libellées en dollar américain ou influencées par le niveau de cette devise. Elles sont donc affectées indirectement par l'évolution de la devise américaine.

Des analyses et informations complémentaires sont présentées en note 33 « Information complémentaire sur les instruments financiers » ainsi qu'en note 18 « Instruments financiers dérivés ».

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe peut être exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêts sur sa dette à taux variable.

Dans ce cas, le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent.

Des informations complémentaires sont présentées en note 33 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

Risque de crédit

Le Groupe estime que son exposition à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe, est très limitée.

Le risque de crédit concerne principalement les créances clients et est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique à travers le monde. Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé avec environ 400 000 clients dans près de 140 pays.

Au 31 décembre 2022, les dix premiers clients en termes de chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice représentent environ 7% du chiffre d'affaires du Groupe. Les vingt-cinq premiers clients représentent quant à eux de l'ordre de 11% du chiffre d'affaires du Groupe, illustrant ainsi la faible concentration du chiffre d'affaires.

Une description détaillée par échéance des créances non provisionnées est présentée dans la note 19 « Clients et autres débiteurs ».

Risque de liquidité

Le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Par ailleurs, le Groupe dispose au 31 décembre 2022, en complément de sa trésorerie disponible, d'une ligne de crédit confirmée non utilisée pour un montant global de 600 millions d'euros (Crédit Syndiqué 2018).

Une description de ces différents programmes de financement est présentée en note 24 « Dette Financière ».

Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés. Le risque de contrepartie avec les établissements financiers est limité du fait de la politique du Groupe qui favorise la consolidation de sa trésorerie vers la Société lorsque cela est possible et limite la nature et la durée des placements pour ne pas excéder trois mois.

Ainsi, plus de 82% de la trésorerie et équivalents de trésorerie sont portés par la Société et sont placés ou détenus auprès d'un nombre limité de banques qui bénéficient d'une notation élevée.

Le reste est réparti sur l'ensemble des filiales du Groupe, ce qui limite la concentration par contrepartie.

Note 6 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans les notes annexes.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base des conditions qui subsistent à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principaux jugements et estimations sont analysés ci-après :

Valorisation des provisions pour litiges

Le Groupe reconnaît une provision pour litiges sur contrats selon la méthode comptable décrite à la note 27 « Provisions pour risques et charges » et évaluée selon plusieurs estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses utilisées sont fondées sur des données statistiques issues de l'expérience passée. La provision est actualisée sur la base d'une estimation de la durée moyenne de l'obligation, d'un taux d'inflation et d'un taux d'actualisation dont la durée est proche de la durée de l'obligation.

Par ailleurs, les litiges dont le montant des réclamations est significatif et pour lesquels une action en justice est en cours font l'objet d'une estimation individuelle s'appuyant, le cas échéant, sur des experts indépendants. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

Valorisation des provisions pour dépréciations des comptes clients

L'évaluation de la dépréciation des créances clients repose sur différents éléments. Ainsi une appréciation au cas par cas de la situation financière des débiteurs et de leur probabilité de défaillance ou de défaut de paiement, est effectuée. Cette appréciation est complétée par la comptabilisation de dépréciations de pertes attendues en se fondant sur une matrice de taux de défauts historiques. Enfin, des ajustements reflétant des risques pays ou des évolutions futures de l'environnement peuvent être comptabilisés.

Valorisation des actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises

Les actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe incluent des relations clients, des marques et des accords de non-concurrence. L'estimation de leur juste valeur est généralement réalisée par des experts indépendants et s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. Ensuite, si des indices de pertes de valeur sont identifiés selon la méthodologie décrite en note 13 « Immobilisations incorporelles », la valeur comptable de l'actif concerné est dépréciée et ramenée à sa valeur recouvrable.

Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Les options de vente octroyées aux actionnaires minoritaires des filiales, sans transfert des risques et avantages, donnent lieu à comptabilisation d'une dette, pour la valeur la plus probable du prix d'exercice actualisée sur la base d'un taux sans risque. L'estimation du prix d'exercice est basée sur un certain nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. La note 12 « Acquisitions et cessions » présente le détail des mouvements de la dette relative à ces options de vente sur la période.

Perte de valeur des écarts d'acquisition

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 11 « Écarts d'acquisitions ». Les montants recouvrables des unités génératrices de trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses présentées en note 11 « Écarts d'acquisitions ».

Impôts sur le résultat

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management. L'estimation in fine de la charge d'impôt est jugée raisonnable dans le cadre habituel des activités.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif résultant des différences temporelles déductibles ainsi que des déficits fiscaux reportables, dans la mesure où le Groupe estime que cet actif d'impôt est recouvrable dans le futur (cf. note 16 « Impôts différés » pour les détails des impôts différés comptabilisés).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Pour reconnaître le chiffre d'affaires de certains contrats de service, le Groupe utilise la méthode de l'avancement basée sur les coûts encourus au titre des obligations de performance contenues dans ces contrats (cf. principes comptables en note 7 « Information sectorielle »). Selon cette méthode, le Groupe estime les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis.

Calcul des avantages au personnel à long terme

Le coût des avantages au personnel à plus d'un an gérés dans le cadre de régimes à prestations définies est estimé en utilisant des méthodes d'évaluation actuarielles. Ces techniques d'évaluation impliquent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses présentées en détail en note 26 « Avantages du personnel à long terme ». Du fait du caractère long terme de ces régimes, de telles estimations sont sujettes à des incertitudes significatives.

Juste valeur des paiements fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits par référence à leur juste valeur déterminée à la date d'attribution pour les paiements dénoués en instruments de capitaux propres ou à la date de clôture pour les paiements dénoués en trésorerie. La juste valeur de ces paiements est évaluée en utilisant les modèles d'évaluation appropriés. Ces modèles nécessitent l'estimation d'un certain nombre de paramètres décrits en détail en note 23 « Paiements en actions ».

Passifs fiscaux

Un actif ou un passif d'impôt est constaté en cas d'incertitude sur le traitement de l'impôt sur le résultat. Dès lors qu'il est probable qu'une administration fiscale n'acceptera pas un traitement fiscal, le Groupe constate un passif d'impôt. Inversement, si le Groupe estime probable qu'une administration fiscale remboursera un impôt payé, une créance d'impôt est constatée. Les actifs et passifs ayant trait à ces incertitudes sont estimés au cas par cas en fonction du montant le plus probable.

Durée de location et valorisation des droits d'utilisation et dettes de location

Les dettes de location correspondent aux paiements futurs actualisés en fonction de la durée des contrats de location conformément au principe comptable décrit en note 15 « Droits d'utilisation et dettes de location ». Cette durée intègre les options de renouvellement dont l'exercice est considéré comme raisonnablement certain. Dans le cas de baux en tacite prolongation, la durée est estimée selon l'économie du contrat au sens large. L'appréciation du caractère raisonnablement certain du renouvellement des baux à moyen et long terme fait appel au jugement du management.

Prise en compte des risques relatifs au changement climatique

L'exposition actuelle du Groupe aux conséquences du changement climatique est limitée. Par conséquent, à ce stade, l'incidence du changement climatique sur les états financiers n'est pas significative.

À court terme, le résultat opérationnel est susceptible d'être impacté par l'évolution des frais de transports et déplacements, ainsi que des achats de matières et consommables. Les effets du changement climatique à court terme ont été pris en compte lors de l'établissement des prévisions stratégiques du Groupe sur la base desquelles sont réalisés les tests de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie (cf. note 11 « Écarts d'acquisition »).

Les effets du changement climatique à long terme ne sont pas chiffrables à ce stade. Le Groupe estime que la prise en compte d'un taux de croissance à l'infini pour les tests de dépréciations des écarts d'acquisition n'a pas eu d'impact dans la mesure où la valeur recouvrable de ces actifs reste significativement supérieure à leur valeur comptable.

Note 7 Information sectorielle

Principes comptables

Les secteurs sont déterminés en conformité avec la norme IFRS 8. Les secteurs publiés correspondent aux segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord du management, présentés mensuellement au principal décideur opérationnel qui est, dans le cas du Groupe, le Directeur Général.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Groupe communique ses résultats au travers de ses 6 activités décrites à la section 1.5. « Présentation des activités » du présent document d'enregistrement universel 2022.

Les types de services générant le chiffre d'affaires des différentes activités sont les suivants :

- Marine & Offshore

En tant que société de classification, Bureau Veritas procède à l'évaluation de conformité des navires et unités offshore par rapport à des normes portant principalement sur la solidité des structures et la fiabilité des équipements associés. Bureau Veritas délivre également des certificats réglementaires par délégation des autorités de pavillon ;

- Agroalimentaire & Matières Premières

Bureau Veritas accompagne ses clients avec une gamme complète de services d'inspection, de tests en laboratoire et de certification pour tous les types de matières premières : produits pétroliers et pétrochimiques, métaux et minéraux, produits alimentaires et matières premières agricoles. Par ailleurs, le Groupe assiste les autorités gouvernementales et les opérateurs de commerce extérieurs en mettant en place des programmes d'inspection visant à vérifier que les produits importés répondent aux normes établies ;

- Industrie

Bureau Veritas vérifie la fiabilité et l'intégrité des actifs industriels, ainsi que leur conformité à la réglementation et aux normes, mais aussi aux spécifications des clients. Les services comprennent notamment l'évaluation de conformité, le suivi de production, la gestion de l'intégrité des actifs et la certification des équipements. Bureau Veritas vérifie également l'intégrité des équipements industriels et des produits au moyen de tests non destructifs et d'analyse des matériaux ;

- Bâtiment & Infrastructures

Le Groupe est présent tout au long du cycle de vie des actifs, couvrant ainsi les dépenses d'investissements (*Capex*) et les dépenses d'exploitation (*Opex*) ;

- Inspection, surveillance et audit en service (actifs existants)

Bureau Veritas effectue des inspections périodiques pour évaluer la conformité des équipements en service (installations électriques, systèmes de sécurité incendie, ascenseurs, équipements de levage et machines) à la réglementation applicable en matière de santé et de sécurité ou aux exigences spécifiques de ses clients ;

- Construction (principalement *Capex*)

Bureau Veritas aide ses clients à maîtriser l'ensemble des aspects QHSE de leurs projets de construction, de la phase de conception à l'achèvement des travaux. Les missions concernent l'évaluation de conformité d'un ouvrage à des référentiels techniques, l'assistance technique, la surveillance de la gestion de sécurité pendant les travaux et l'assistance à la gestion d'actifs ;

- Certification

En tant qu'organisme de certification, Bureau Veritas certifie que les systèmes de gestion utilisés par les clients sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO), nationaux, sectoriels ou propres à de grandes entreprises ;

- Biens de consommation

Bureau Veritas intervient auprès des distributeurs, des revendeurs et des fabricants de biens de consommation afin d'évaluer la conformité de leurs produits et procédés de fabrication aux exigences réglementaires, de qualité et de performance. Bureau Veritas teste les produits, inspecte les marchandises, évalue les usines et réalise des audits sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Principes comptables

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe donnent lieu à de multiples missions de très courte durée pour un même contrat. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires de ces contrats à la date de réalisation de chaque mission.

D'autres contrats génèrent des missions de plus longue durée, notamment dans les activités Marine & Offshore et Bâtiment & Infrastructures. Ces contrats satisfont les conditions de non re-performance et, pour certains d'entre eux, du droit exécutoire à paiement, telles que définies par la norme IFRS 15. Pour ces contrats, le Groupe utilise la méthode de l'avancement basée sur les coûts encourus au titre de leurs obligations de performance. Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque obligation de performance du contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période.

L'analyse sectorielle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel ajusté est présentée telle qu'elle est suivie par le management du Groupe.

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel ajusté	
	2022	2021	2022	2021
Marine & Offshore	418,3	375,2	100,7	84,1
Agroalimentaire & Matières Premières	1 224,8	1 065,2	176,0	142,5
Industrie	1 181,0	1 013,5	139,1	126,6
Bâtiment & Infrastructures	1 664,0	1 458,4	228,7	208,7
Certification	428,3	398,2	81,4	75,5
Biens de consommation	734,2	670,6	176,2	164,4
TOTAL	5 650,6	4 981,1	902,1	801,8

La répartition géographique du chiffre d'affaires présentée ci-dessous est fondée sur le lieu dans lequel l'entité juridique est implantée, compte tenu de l'organisation interne du Groupe et de la présence de contrats mondiaux qui peuvent être facturés par une filiale mais opérés par une ou plusieurs autres.

Cette répartition du chiffre d'affaires par région est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Europe	1 908,4	1 813,3
Asie & Pacifique	1 682,6	1 556,7
Amériques	1 554,5	1 179,3
Afrique & Moyen-Orient	505,1	431,8
TOTAL	5 650,6	4 981,1

Note 8 Éléments du résultat opérationnel

Principes comptables

Résultat opérationnel

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant ni des activités financières ni des sociétés mises en équivalence ni de l'impôt et en dehors des activités répondant aux critères d'activités destinées à être cédées selon la norme IFRS 5. Le résultat opérationnel comprend donc les produits et charges relatifs aux acquisitions (dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles, pertes de valeur des écarts d'acquisition, résultats de cession et d'arrêts d'activité, frais d'acquisition, ajustements de prix d'acquisition) et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

Locations immobilières et mobilières

Le Groupe a opté pour l'exemption offerte par IFRS 16 concernant les contrats dont le terme est inférieur à douze mois ou de faible valeur pour lesquels les loyers sont constatés en charges opérationnelles.

Provisions sur créances clients

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont présentées dans le poste « (Dotation)/Reprise aux provisions » du compte de résultat.

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « Autres produits et charges d'exploitation ».

Provisions pour risques et charges

Les principes comptables des provisions pour risques et charges sont présentés en note 27 « Provisions pour risques et charges ».

Gains et pertes sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Le résultat de cession des immobilisations incorporelles et corporelles est déterminé en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les « Autres produits et charges d'exploitation ».

Gains et pertes sur cessions d'activité

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable à la date de cession de l'écart d'acquisition relatif à l'activité cédée. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les « Autres produits et charges d'exploitation ».

Ajustements de prix relatifs aux acquisitions d'exercices antérieurs

L'impact des ajustements de prix relatifs aux acquisitions de plus de douze mois est comptabilisé au compte de résultat dans les « Autres produits et charges d'exploitation ».

Les principaux postes concourant à la formation du résultat opérationnel sont les suivants :

(en millions d'euros)	2022	2021
Achats de matières	(210,6)	(195,5)
Sous-traitance opérationnelle	(578,6)	(482,8)
Locations immobilières et mobilières	(69,8)	(60,5)
Transports et déplacements	(401,1)	(308,8)
Frais de mission refacturés aux clients	151,7	117,4
Autres services extérieurs	(512,1)	(463,8)
Total achats et charges externes	(1 620,5)	(1 394,0)
Salaires et primes	(2 315,8)	(2 027,1)
Charges sociales	(512,6)	(436,1)
Autres charges liées au personnel	(101,0)	(102,4)
Total frais de personnel	(2 929,4)	(2 565,6)
Provisions sur créances	(8,1)	(20,0)
Provisions pour risques et charges	8,6	16,6
Total (dotations) / reprises de provisions	0,5	(3,4)
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3,9	1,9
Gains/pertes sur cessions d'activités	(0,3)	0,5
Autres produits et charges d'exploitation	45,0	18,4
Total autres produits et charges d'exploitation	48,6	20,8

Le poste « Autres services extérieurs » comprend différents types de charges telles que les coûts de prestataires de travail temporaire, les frais de télécommunication, les primes d'assurance et les honoraires.

Le poste « Autres charges liées au personnel » comprend notamment les charges relatives aux *stock-options* et aux actions de performance, ainsi que les charges relatives aux avantages au personnel à long terme.

Note 9 Autres produits et charges financiers

Principes comptables

Outre le résultat de change, le poste « Autres produits et charges financiers » du résultat comprend notamment les :

- dividendes attachés aux titres de participation non consolidés lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif ;
- variations de la juste valeur des actifs financiers non courants et courants classés à la juste valeur par résultat ;
- variations de juste valeur des instruments dérivés (pour les contrats ne remplissant pas les critères de la norme IFRS 9 sur la couverture des flux de trésorerie) ;
- diminutions de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;
- provisions pour dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti ;
- augmentations de provisions pour risques et charges résultant de la réactualisation.

Le poste « Coûts financiers des régimes de retraite » comprend les :

- augmentations de provisions pour régimes de retraites résultant de la réactualisation ;
- gains et pertes actuariels découlant d'ajustements des hypothèses de taux d'actualisation pour les primes d'ancienneté.

Les autres produits et charges financiers se présentent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Résultat de change	4,6	6,6
Coût financier des régimes de retraite	0,3	0,3
Rendement implicite des actifs de régimes de retraite financés	0,4	0,3
Autres	(14,3)	(5,8)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(9,0)	1,4

Au 31 décembre 2022, la composante taux du résultat réalisé sur les couvertures de change pour un montant total de (4,1) millions d'euros a été comptabilisée dans le coût de l'endettement financier brut (1,0 million d'euros de charge en 2021).

Note 10 Impôt sur le résultat

Principes comptables

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles et des impôts différés de chaque entité fiscale consolidée. Elle inclut le montant de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) des entreprises françaises.

Conformément à l'interprétation IFRIC 23 sur les positions fiscales incertaines, un actif ou un passif d'impôt est constaté en cas d'incertitude sur le traitement de l'impôt sur le résultat. Dès lors qu'il est probable qu'une administration fiscale n'acceptera pas un traitement fiscal, le Groupe constate un passif d'impôt. Inversement, si le Groupe estime probable qu'une administration fiscale remboursera un impôt payé, une créance d'impôt est constatée. Les actifs et passifs ayant trait à ces incertitudes sont estimés au cas par cas en fonction du montant le plus probable.

La provision pour risques fiscaux est comprise dans le poste « Impôt sur le résultat exigible » dans l'état de la situation financière consolidée.

Les principes comptables relatifs aux impôts différés sont présentés en note 16 « Impôts différés ».

La charge d'impôt sur les résultats consolidés se répartit entre impôts courants et impôts différés selon le détail suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Impôts courants	(240,0)	(200,0)
Impôts différés	6,6	0,7
CHARGE D'IMPÔT	(233,4)	(199,3)

Le taux effectif d'impôt (TEI), se définissant comme la charge d'impôt divisée par le résultat avant impôt, représente 32,5% en 2022 (30,9% en 2021).

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Résultat avant impôts (a)	718,0	645,5
Charge d'impôt (b)	233,4	199,3
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (b/a)	32,5%	30,9%

Les différences entre la charge d'impôt effective et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition en vigueur en France au résultat consolidé avant impôt sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Résultat avant impôt	718,0	645,5
Taux de la société mère	25,825%	28,4075%
Charge d'impôt théorique au taux de la société mère	(185,4)	(183,4)
Impact d'impôt d'opérations à taux réduit	4,5	4,9
Différentiel de taux des pays étrangers (a)	11,4	24,6
Non activation de déficits reportables	(16,6)	(7,0)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	1,7	1,6
Différences permanentes	(20,3)	(16,6)
Changements d'estimation	(6,6)	(3,9)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	(6,2)	(6,2)
Taxation des dividendes reçus des filiales	(15,8)	(13,6)
Autres	(0,1)	0,3
IMPÔT EFFECTIF CONSTATÉ	(233,4)	(199,3)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	32,5%	30,9%

(a) En 2022, les principaux contributeurs au différentiel de taux des pays étrangers se situent dans les pays suivants : Hong Kong, Vietnam, Taiwan, Royaume Uni, Chine, Sri Lanka, Irlande, Pologne, Thaïlande, Turquie.

Le taux effectif d'impôt ajusté (TEI ajusté) représente la charge d'impôt ajustée de l'effet d'impôt sur les éléments d'ajustement divisée par le résultat avant impôt avant prise en compte de ces éléments d'ajustement tels que définis à la note 4 « Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS ». Le taux effectif d'impôt ajusté est de 31,6%.

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Résultat avant impôts	718,0	645,5
Produits/Charges relatifs aux acquisitions et autres éléments d'ajustement	102,8	83,0
Total (A)	820,8	728,5
Charge d'impôt	233,4	199,3
Effet d'impôt sur les produits/Charges relatifs aux acquisitions et autres éléments d'ajustement	26,2	20,0
Total (B)	259,6	219,3
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT AJUSTÉ (B/A)	31,6%	30,1%

La hausse du taux effectif d'impôt ajusté de 1,5 point par rapport à 2021 (30,1%) résulte principalement de l'augmentation des déficits sur la période sans reconnaissance d'impôt différé actif et des coûts fiscaux tels que les retenues à la source qui ne sont pas directement calculés sur le résultat taxable.

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	2022			2021		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
<i>(en millions d'euros)</i>						
Écarts de conversion	12,4	-	12,4	128,8	-	128,8
Gains / (pertes) actuariels	29,3	(7,3)	22,0	9,1	(2,1)	7,0
Couvertures de flux de trésorerie	(0,9)	-	(0,9)	0,8	-	0,8
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	40,8	(7,3)	33,5	138,7	(2,1)	136,6

Note 11 Écarts d'acquisition

Principes comptables

Écart d'acquisition

L'excédent du prix d'acquisition d'une activité sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Celui-ci est présenté séparément au bilan.

Le processus d'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans la première année après la date d'acquisition peut conduire à modifier la valeur de l'écart d'acquisition résiduel non affecté.

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. L'écart d'acquisition n'est pas amorti.

Le résultat dégagé sur la cession d'une activité tient compte de la valeur comptable à la date de cession de l'écart d'acquisition relatif à l'activité cédée.

Test de dépréciation

Un test de dépréciation des écarts d'acquisition est effectué sur une base annuelle ou lorsque apparaissent des indications de perte de valeur.

Afin de tester l'éventuelle perte de valeur des écarts d'acquisition, le Groupe affecte ces écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT qui bénéficient des synergies identifiées lors du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition, c'est-à-dire à chaque secteur d'activité dans lequel il exerce ses activités compte tenu de leur gestion globalisée.

Lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît sur l'un des actifs composant l'UGT, un test de dépréciation de cet actif est d'abord réalisé et l'éventuelle perte de valeur de cet actif est comptabilisée avant de procéder au test de dépréciation de l'UGT. De la même façon, lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît sur une UGT, les éventuelles pertes de valeur de cette UGT sont comptabilisées avant de procéder au test de dépréciation du groupe d'UGT auquel l'écart d'acquisition a été affecté.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Elles sont comptabilisées dans la devise de l'écart d'acquisition qui correspond à la devise des entités acquises.

Évolution des écarts d'acquisition en 2022

(en millions d'euros)	Décembre 2022	Décembre 2021
Valeur brute	2 223,6	2 085,9
Pertes de valeur	(144,5)	(143,0)
Écarts d'acquisition au 1er Janvier	2 079,1	1 942,9
Acquisitions de la période	26,6	33,4
Cessions de la période	-	(0,2)
Écart de conversion et autres mouvements	38,0	103,0
Écarts d'acquisition au 31 Décembre	2 143,7	2 079,1
Valeur brute	2 287,7	2 223,6
Pertes de valeur	(144,0)	(144,5)
ÉCARTS D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE	2 143,7	2 079,1

Affectation des écarts d'acquisition aux groupes d'UGT en 2022

Les écarts d'acquisition affectés aux principaux groupes d'UGT au 31 décembre 2022 se répartissent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Décembre 2022	Décembre 2021
Marine & Offshore	40,8	40,8
Agroalimentaire & Matières Premières	814,6	801,5
Industrie	413,9	408,2
Bâtiment & Infrastructures	469,4	456,0
Certification	52,1	51,7
Biens de consommation	352,9	320,9
TOTAL	2 143,7	2 079,1

Tests de dépréciation – Méthodologie et Résultats 2022

Dans le cadre des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition du Groupe sont affectés à des groupes d'unités génératrices de trésorerie (groupes d'UGT).

La présentation des résultats du Groupe se fait au travers de six activités opérationnelles : Marine & Offshore, Agroalimentaire & Matières Premières, Industrie, Bâtiment & Infrastructures, Certification et Biens de consommation qui constituent ces six groupes d'UGT.

La valeur d'utilité de chaque groupe d'UGT correspond aux excédents de trésorerie futurs générés par celui-ci. Ces flux de trésorerie s'entendent après investissements de maintenance et éventuels éléments non récurrents. Ils sont par ailleurs nets d'impôt mais excluent les coûts de financement externe. Ils sont basés sur les dernières prévisions de résultat disponibles sur le moyen et long terme.

Deux facteurs déterminent le résultat de cette estimation :

Hypothèse de croissance : les excédents de trésorerie dépendent de la performance d'un groupe d'UGT. Cette performance est fondée sur des hypothèses de croissance à un horizon de cinq ans. Au-delà de cette période, la performance est calculée sur la base d'une hypothèse de croissance perpétuelle proche du taux d'inflation du groupe d'UGT. Le taux de croissance perpétuelle utilisé est de 2,0%.

Taux d'actualisation : l'estimation de la valeur d'utilité est fondée sur des excédents de trésorerie futurs actualisés au coût moyen pondéré du capital (taux dit *Weighted Average Cost of Capital* ou « WACC »). Il

s'agit d'un taux après impôts. Le WACC retenu est déterminé par un expert indépendant. En 2022, le taux retenu est de 7,9%.

Analyses de sensibilité

Les paramètres de sensibilité pouvant avoir un impact significatif sur les résultats des tests sont le résultat opérationnel, le WACC et le taux de croissance à l'infini.

Néanmoins, aucune variation raisonnablement possible des hypothèses clés d'un seul paramètre à la fois ne conduit à ce que la valeur recouvrable d'un groupe d'UGT soit inférieure à sa valeur comptable.

Note 12 Acquisitions et cessions

Principes comptables

Méthode de l'acquisition

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition d'activités dont le Groupe a le contrôle exclusif (cf. note 3.2 « Méthode de consolidation - Participations donnant le contrôle). Selon cette méthode, les activités acquises sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Le Groupe considère qu'il a le contrôle sur une activité faisant l'objet d'un investissement lorsque :

- il détient le pouvoir sur cette activité ;
- il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette activité ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient de l'activité.

Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les coûts directement imputables à l'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. L'excédent du prix d'acquisition augmenté des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (cf. note 11 « Écarts d'acquisition »). Lorsque le prix d'acquisition augmenté des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Conformément à IFRS 3R, le Groupe dispose d'un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition afin de finaliser l'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Les options de vente octroyées aux actionnaires minoritaires des filiales, sans transfert des risques et avantages, donnent lieu à comptabilisation d'une dette, pour la valeur la plus probable du prix d'exercice actualisée sur la base d'un taux sans risque. Cette dette est inscrite en passifs financiers en contrepartie des capitaux propres.

En l'absence de directives spécifiques des IFRS, le Groupe se conforme aux recommandations de l'AMF émises en 2009. Ainsi, les variations ultérieures de la dette sont constatées en capitaux propres part des

minoritaires pour leur valeur comptable et en capitaux propres part du Groupe pour le solde (y compris l'impact de la désactualisation).

Les flux de trésorerie correspondants sont présentés en flux de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

Les dettes sont classées en passifs financiers courants au bilan, sauf lorsqu'il est probable que le règlement aura lieu au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces dettes sont classées en passifs non courants.

Acquisitions de la période

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe a notamment réalisé les acquisitions suivantes :

Acquisitions à 100%

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Activité	Pays
Juin	Advance Testing Laboratory (ATL)	Biens de consommation	États-Unis
Juin	AMSfashion	Biens de consommation	Espagne
Septembre	Galbraith Laboratories	Biens de consommation	États-Unis

Acquisitions inférieures à 100%

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Activité	Pourcentage acquis	Pays
Septembre	C.A.P Government, Inc. (CAP)	Bâtiment & Infrastructures	80,0%	États-Unis

Pour déterminer le montant de l'écart d'acquisition relatif à ces acquisitions, la méthode du goodwill partiel a été appliquée pour laquelle les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

L'affectation du prix des acquisitions 2022 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée à la clôture de l'exercice, sur la base des informations et des évaluations provisoires disponibles à cette date.

Le tableau ci-après est déterminé avant l'affectation finale du prix des acquisitions 2022 :

(en millions d'euros)	Décembre 2022		Décembre 2021	
Prix des activités acquises	95,6		55,6	
Coût des actifs et passifs acquis	95,6		55,6	
Actifs et passifs acquis	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Total des actifs et passifs acquis	19,8	69,0	(3,4)	22,2
ÉCARTS D'ACQUISITION	26,6		33,4	

L'existence d'un écart d'acquisition résiduel non affecté est attribuable principalement au capital humain des sociétés acquises et aux synergies importantes attendues de ces acquisitions.

Pour les acquisitions réalisées en 2021 dont la période d'ajustement s'est terminée en 2022, les ajustements de juste valeur ont été comptabilisés en 2022.

Les coûts des activités acquises sont principalement payés en numéraire.

L'impact des acquisitions sur la trésorerie de l'exercice est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Prix des activités acquises	(95,6)	(55,6)
Trésorerie des sociétés acquises	7,5	4,6
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	16,8	2,0
Décaissements sur acquisitions antérieures	(0,8)	(7,5)
IMPACT DES ACTIVITÉS ACQUISES SUR LA TRÉSORERIE	(72,1)	(56,5)

Le montant de (76,6) millions d'euros figurant sur la ligne « Acquisitions de filiales » du tableau consolidé des flux de trésorerie comprend des frais d'acquisition décaissés pour un montant de (4,5) millions d'euros.

Ajustements de prix

Les ajustements de prix relatifs à des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2022 ont été comptabilisés en 2022. L'impact de ces ajustements sur le compte de résultat est un produit net de 9,2 millions d'euros dans le poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

Le montant figurant au bilan au titre des compléments de prix d'acquisition et des ajustements de prix s'établit à 27,9 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Passifs financiers relatifs aux options de ventes accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Les passifs financiers relatifs aux options de ventes accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle s'élèvent à 148,2 millions d'euros au 31 décembre 2022 (139,5 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les mouvements de la période sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Au 1er Janvier	139,5	90,7
Nouvelles options	9,4	38,1
Exercice d'options	(11,4)	(12,9)
Variation de la valeur actuelle du prix d'exercice des options en cours	10,7	23,6
Au 31 Décembre	148,2	139,5
Dont à plus d'un an	92,6	122,0
Dont à moins d'un an	55,6	17,5

La valorisation de ces options se fait généralement sur la base d'estimations de résultats opérationnels futurs.

Les nouvelles options ainsi que la variation de prix des options en cours génèrent un impact de 20,1 millions d'euros sur la ligne « Autres mouvements » du tableau de variation des capitaux propres.

Données comparables

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe a acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2022 est d'environ 74,1 millions d'euros (48,8 millions d'euros en 2021) et le résultat opérationnel avant amortissements des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprises est d'environ 10,4 millions d'euros (7,3 millions d'euros en 2021).

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe, en incluant les principales acquisitions de l'exercice, comme si ces acquisitions avaient été incluses dans les comptes consolidés au 1^{er} janvier 2022. Le résultat opérationnel inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprises sur douze mois.

Les principales acquisitions réalisées en 2022 n'ont pas d'impact significatif sur les indicateurs comparables du tableau consolidé des flux de trésorerie.

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Chiffre d'affaires des états financiers	5 650,6	4 981,1
<i>dont chiffre d'affaires des sociétés acquises depuis la date d'acquisition</i>	28,2	21,5
Chiffre d'affaires retraité des données pré-acquisitions	5 696,5	5 008,4
Résultat opérationnel des états financiers	799,3	718,8
<i>dont résultat opérationnel des sociétés acquises depuis la date d'acquisition</i>	0,8	(0,8)
Résultat opérationnel retraité des données pré-acquisitions	801,5	720,4
Résultat net des états financiers	484,6	446,2
<i>dont résultat net des sociétés acquises depuis la date d'acquisition</i>	0,3	(0,4)
Résultat net retraité des données pré-acquisitions	486,2	448,5

Cessions

Le tableau ci-dessous présente les différents impacts sur le bilan et le compte de résultat des cessions de la période :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Prix de cession net	-	1,8
Actifs et Passifs cédés		
Actif non courant	(0,4)	(0,4)
Actif courant	(0,6)	(4,6)
Trésorerie	(1,0)	(0,2)
Passif courant et non courant	1,7	2,2
Valeur nette comptable des actifs cédés	(0,3)	(3,0)
Résultat de cession d'activités avant impôt	(0,3)	(1,2)
Effet d'impôt	-	-
Résultat de cession d'activités après impôt	(0,3)	(1,2)

Les cessions de la période ont un impact de (1,2) million d'euros sur la trésorerie du Groupe, présenté sur la ligne « Cessions de filiales et d'activités » du tableau des flux de trésorerie consolidés.

Note 13 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- les relations clients, les marques, les logiciels et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ;
- les logiciels achetés ou développés en interne.

Les frais d'établissement et les frais de recherche sont directement comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Relations clients, marques, logiciels et accords de non-concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises

Les relations clients, marques, logiciels et accords de non-concurrence acquis lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite des amortissements. Le coût historique représente la juste valeur des actifs concernés à la date d'acquisition.

La juste valeur et la durée de vie économique de ces actifs sont généralement déterminées à la date d'acquisition par des experts indépendants pour les acquisitions significatives et en interne pour les autres. Ces éléments sont ajustés, le cas échéant, dans les douze mois suivant la date d'acquisition. La charge d'amortissement est calculée à partir de la date d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. Les durées estimées sont les suivantes :

Relations clients	5 à 20 ans
Marques	5 à 15 ans
Logiciels	7 ans
Accords de non-concurrence	2 à 7 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Logiciels acquis ou développés

Les coûts liés à l'acquisition et au développement de logiciels contrôlés par le Groupe sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir, développer et mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts comprennent les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition ou la production des logiciels au cours de la période précédant la mise en service. Ces coûts sont amortis selon le mode linéaire ou selon le mode des unités de production. L'amortissement est basé sur la durée d'utilité estimée des logiciels, n'excédant pas 12 ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels contrôlés par le Groupe sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les coûts de modification et de paramétrage de logiciels en mode SaaS sont traités comme un contrat de services et sont constatés en charge opérationnelle.

Test de dépréciation

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements particuliers, la recouvrabilité de leur valeur comptable est incertaine. Pour l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) ou en groupes d'UGT.

Pour les relations client, les indices de pertes de valeur sont identifiés au travers d'une analyse qui s'appuie sur des informations :

- quantitatives (par exemple évolution du chiffre d'affaires réalisé sur 3 ans, couverture par le résultat opérationnel ajusté de l'amortissement de la relation client) ;
- qualitatives (par exemple perte d'un client historique important, décision de restructuration significative).

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La variation des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2021	Acquisitions / Dotations	Cessions / Mises au rebut	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2022
Relations clients	1 100,1	-	(21,4)	44,1	17,2	1 140,0
Autres immobilisations incorporelles	331,8	11,9	(9,6)	1,2	19,0	354,3
Immobilisations en-cours	13,3	15,8	-	-	(15,0)	14,1
Valeurs brutes	1 445,2	27,7	(31,0)	45,3	21,2	1 508,4
Relations clients	(792,7)	(62,5)	21,4	-	(8,2)	(842,0)
Autres immobilisations incorporelles	(250,0)	(28,3)	9,3	(0,4)	(4,5)	(273,9)
Amortissements et provisions	(1 042,7)	(90,8)	30,7	(0,4)	(12,7)	(1 115,9)
Relations clients	307,4	(62,5)	-	44,1	9,0	298,0
Autres immobilisations incorporelles	81,8	(16,4)	(0,3)	0,8	14,5	80,4
Immobilisations en-cours	13,3	15,8	-	-	(15,0)	14,1
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	402,5	(63,1)	(0,3)	44,9	8,5	392,5

(en millions d'euros)	Décembre 2020	1ère application décision IFRIC	Acquisitions / Dotations	Cessions / Mises au rebut	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2021
Relations clients	1 009,9	-	-	(0,3)	31,7	58,8	1 100,1
Autres immobilisations incorporelles	345,2	(21,5)	10,0	(20,8)	0,3	18,6	331,8
Immobilisations en-cours	13,4	(2,5)	14,5	-	(0,1)	(12,0)	13,3
Valeurs brutes	1 368,5	(24,0)	24,5	(21,1)	31,9	65,4	1 445,2
Relations clients	(693,1)	-	(62,3)	0,1	-	(37,4)	(792,7)
Autres immobilisations incorporelles	(248,1)	11,0	(25,8)	20,8	(0,2)	(7,7)	(250,0)
Amortissements et provisions	(941,2)	11,0	(88,1)	20,9	(0,2)	(45,1)	(1 042,7)
Relations clients	316,8	-	(62,3)	(0,2)	31,7	21,4	307,4
Autres immobilisations incorporelles	97,1	(10,5)	(15,8)	-	0,1	10,9	81,8
Immobilisations en-cours	13,4	(2,5)	14,5	-	(0,1)	(12,0)	13,3
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	427,3	(13,0)	(63,6)	(0,2)	31,7	20,3	402,5

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » comprend essentiellement des logiciels, des marques et des accords de non-concurrence.

Au titre de l'exercice 2021, l'impact lié à la première application de la décision de l'IFRIC précisant les modalités de comptabilisation d'un logiciel en mode SaaS en charge à la date où les services sont reçus a donné lieu à une diminution des immobilisations incorporelles de 13,0 millions d'euros.

L'intégralité des montants alloués aux « variations de périmètre » des relations clients en 2022 concerne les acquisitions de l'année (*principalement ATL et CAP*). Il en était de même en 2021. Lorsque les valorisations des relations clients sont ajustées dans l'exercice suivant leur acquisition, le montant de l'ajustement est inclus dans les autres mouvements.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à 90,8 millions d'euros en 2022 (88,1 millions d'euros en 2021).

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charge en 2022 comprend notamment un montant de 4,9 millions d'euros au titre de l'activité Marine & Offshore en France (6,5 millions d'euros en 2021).

Note 14 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Acquisition, construction et amortissement

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué, à l'exception des terrains, des cumuls d'amortissements et de pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs concernés et notamment les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition ou la production des immobilisations corporelles au cours de la période précédant la mise en service. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée prévisible d'utilisation. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Test de dépréciation

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements particuliers, la recouvrabilité de leur valeur comptable est incertaine. Pour l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) ou en groupes d'UGT.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La variation des immobilisations corporelles est la suivante :

(en millions d'euros)	Décembre 2021	Acquisitions / Dotations	Cessions / Mises au rebut	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2022
Terrains	19,2	-	-	-	(0,7)	18,5
Constructions	71,9	0,4	(1,5)	-	2,7	73,5
Installations, matériel et outillage	1 008,9	52,5	(112,3)	5,4	32,7	987,2
Matériel informatique et autres	253,5	16,7	(36,0)	(0,2)	4,5	238,5
Immobilisations en-cours	25,8	34,8	-	0,1	(32,4)	28,3
Valeurs brutes	1 379,3	104,4	(149,8)	5,3	6,8	1 346,0
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(36,5)	(2,7)	0,8	-	(0,1)	(38,5)
Installations, matériel et outillage	(770,4)	(69,2)	105,4	(4,2)	(2,5)	(740,9)
Matériel informatique et autres	(208,1)	(19,0)	35,5	0,2	(0,4)	(191,8)
Immobilisations en-cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements et provisions	(1 015,0)	(90,9)	141,7	(4,0)	(3,0)	(971,2)
Terrains	19,2	-	-	-	(0,7)	18,5
Constructions	35,4	(2,3)	(0,7)	-	2,6	35,0
Installations, matériel et outillage	238,5	(16,7)	(6,9)	1,2	30,2	246,3
Matériel informatique et autres	45,4	(2,3)	(0,5)	-	4,1	46,7
Immobilisations en-cours	25,8	34,8	-	0,1	(32,4)	28,3
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	364,3	13,5	(8,1)	1,3	3,8	374,8

(en millions d'euros)	Décembre 2020	Acquisitions / Dotations	Cessions / Mises au rebut	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2021
Terrains	18,5	2,0	(1,1)	-	(0,2)	19,2
Constructions	66,2	3,4	(2,0)	-	4,3	71,9
Installations, matériel et outillage	944,9	49,3	(37,2)	0,6	51,3	1 008,9
Matériel informatique et autres	240,8	15,5	(14,7)	1,3	10,6	253,5
Immobilisations en-cours	17,9	27,6	-	-	(19,7)	25,8
Valeurs brutes	1 288,3	97,8	(55,0)	1,9	46,3	1 379,3
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(34,9)	(2,0)	0,2	-	0,2	(36,5)
Installations, matériel et outillage	(708,7)	(65,7)	34,7	(0,5)	(30,2)	(770,4)
Matériel informatique et autres	(195,9)	(19,9)	13,9	(0,5)	(5,7)	(208,1)
Immobilisations en-cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements et provisions	(939,5)	(87,6)	48,8	(1,0)	(35,7)	(1 015,0)
Terrains	18,5	2,0	(1,1)	-	(0,2)	19,2
Constructions	31,3	1,4	(1,8)	-	4,5	35,4
Installations, matériel et outillage	236,2	(16,4)	(2,5)	0,1	21,1	238,5
Matériel informatique et autres	44,9	(4,4)	(0,8)	0,8	4,9	45,4
Immobilisations en-cours	17,9	27,6	-	-	(19,7)	25,8
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	348,8	10,2	(6,2)	0,9	10,6	364,3

Les immobilisations corporelles du Groupe sont essentiellement des équipements de laboratoires concernant les activités de tests Agroalimentaires, de Matières Premières et de Biens de consommation.

Les principaux centres d'expertise en métaux et minéraux sont situés en Australie et au Canada. Les principaux centres d'expertise en produits pétroliers et pétrochimiques sont basés aux États-Unis et au Canada.

Les principaux laboratoires de produits agroalimentaires sont situés aux Amériques et en Asie-Pacifique.

Les laboratoires de la division Biens de consommation sont principalement localisés en Asie.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles s'élève à 90,9 millions d'euros en 2022. Il s'élevait à 87,6 millions d'euros en 2021.

Note 15 Droits d'utilisation et dettes de location

Principes comptables

Droits d'utilisation et dettes de location

Selon la norme IFRS 16 'Contrats de location', un actif (droit d'utilisation du bien loué) et une dette financière sont reconnus au bilan pour tous les baux à l'exception des baux de courte durée ou concernant des biens de faible valeur pour lesquels une exemption est offerte.

Les dettes de location correspondent aux paiements futurs actualisés sur la base du taux implicite du contrat ou, à défaut sur la base des taux marginaux d'endettement des filiales en fonction de la durée de leurs contrats ainsi que de leurs risques pays, devise et crédit. La durée du contrat intègre les options de renouvellement dont l'exercice est considéré comme raisonnablement certain. Dans le cas de baux en tacite prolongation, la durée est estimée selon l'économie du contrat au sens large conformément à la clarification de l'IFRIC publiée en novembre 2019. Les paiements futurs intègrent les loyers fixes, les effets de l'indexation et le prix d'exercice des options d'achat jugées raisonnablement certaines. En revanche, ils ne comprennent pas les composants services qui sont comptabilisés en charges.

La valeur du droit d'utilisation correspond au montant de la dette de location ajustée des loyers payés d'avance, des avantages reçus du bailleur et des coûts directs initiaux de mise en place du contrat. En cours de contrat, le droit d'utilisation est amorti linéairement sur la durée du contrat ou sur la durée d'utilité du bien si le contrat prévoit le transfert de propriété au preneur ou si celui-ci est raisonnablement certain d'exercer une option d'achat. Certains paramètres (durée, indexation etc.) peuvent être revus, ce qui donne lieu à l'ajustement des dettes de location en contrepartie du droit d'utilisation.

Au compte de résultat, les charges d'amortissement du droit d'utilisation sont incluses dans les dotations aux amortissements du résultat opérationnel. La charge d'intérêts relative aux dettes de location est incluse en coût de l'endettement financier brut. Le droit d'utilisation et la dette sont présentés sur des lignes dédiées au bilan, nommées « Droits d'utilisation » dans l'actif non courant et « Dettes de location » en passif non courant et en passif courant. Le remboursement de la dette et les intérêts payés afférents sont présentés avec les opérations de financement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie sur une ligne nommée « Remboursement des dettes et intérêts de location ».

Le Groupe a opté pour l'exemption offerte par IFRS 16 concernant les contrats dont le terme est inférieur à douze mois ou de faible valeur pour lesquels les loyers continuent à être constatés en charges opérationnelles.

Test de dépréciation

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements particuliers, la recouvrabilité de leur valeur comptable est incertaine. Pour l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) ou en groupes d'UGT.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Droits d'utilisation

La variation des droits d'utilisation se présente de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2021	Acquisitions / Dotations	Cessions / Résiliations	Ecarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2022
Droits d'utilisation - Constructions	487,6	92,2	(25,3)	(2,2)	552,3
Droits d'utilisation - Véhicules	162,2	41,2	(1,4)	(4,1)	197,9
Valeurs brutes	649,8	133,4	(26,7)	(6,3)	750,2
Droits d'utilisation - Constructions	(202,7)	(78,1)	13,8	5,6	(261,4)
Droits d'utilisation - Véhicules	(70,8)	(37,3)	0,7	(0,1)	(107,5)
Amortissements et provisions	(273,5)	(115,4)	14,5	5,5	(368,9)
Droits d'utilisation - Constructions	284,9	14,1	(11,5)	3,4	290,9
Droits d'utilisation - Véhicules	91,4	3,9	(0,7)	(4,1)	90,4
DROITS D'UTILISATION NETS	376,3	18,0	(12,2)	(0,7)	381,3

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2020	Acquisitions / Dotations	Cessions / Résiliations	Ecarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2021
Droits d'utilisation - Constructions	424,7	65,4	(19,0)	16,5	487,6
Droits d'utilisation - Véhicules	130,4	38,4	(5,3)	(1,3)	162,2
Valeurs brutes	555,1	103,8	(24,3)	15,2	649,8
Droits d'utilisation - Constructions	(133,6)	(69,4)	4,6	(4,3)	(202,7)
Droits d'utilisation - Véhicules	(45,8)	(30,1)	0,8	4,3	(70,8)
Amortissements et provisions	(179,4)	(99,5)	5,4	0,0	(273,5)
Droits d'utilisation - Constructions	291,1	(4,0)	(14,4)	12,2	284,9
Droits d'utilisation - Véhicules	84,6	8,3	(4,5)	3,0	91,4
DROITS D'UTILISATION NETS	375,7	4,3	(18,9)	15,2	376,3

Le montant des dotations aux amortissements des droits d'utilisation s'élève à 115,4 millions d'euros en 2022.

Dettes de location

Au 31 décembre 2022, l'échéancier de la dette de location se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 Décembre 2022				
DETTE DE LOCATION NON COURANTE	308,4		212,2	96,2
DETTE DE LOCATION COURANTE	99,4	99,4	-	-
Au 31 Décembre 2021				
DETTE DE LOCATION NON COURANTE	307,5		224,7	82,8
DETTE DE LOCATION COURANTE	107,6	107,6	-	-

Les mouvements de l'exercice 2022 s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Au 1er Janvier	415,1	419,7
Acquisitions	133,4	102,1
Cessions / Résiliations	(19,9)	(19,7)
Paiement de la dette de location	(121,4)	(105,1)
Écarts de conversion et autres mouvements	0,6	18,1
Au 31 Décembre	407,8	415,1

Le montant du remboursement figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend le remboursement de la dette pour 121,4 millions d'euros en 2022 (105,1 millions d'euros en 2021) ainsi que la charge d'intérêt de l'exercice pour 17,6 millions d'euros en 2022 (16,7 millions d'euros en 2021 incluant l'effet de la variation des intérêts courus).

Les paiements de loyers relatifs aux contrats signés au 31 décembre 2022 et prenant effet après cette date s'élèvent à 12,6 millions d'euros (24,2 millions d'euros en 2021).

La charge de loyer exemptée d'IFRS 16 est de 51,4 millions d'euros au 31 décembre 2022. Elle s'élevait à 42,3 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Note 16 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ainsi que d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture, dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les impôts différés actifs sur reports déficitaires sont établis sur la base des estimations de bénéfices imposables futurs attendus des entités ayant généré les déficits. Les horizons de temps retenus pour ces prévisions sont compris à l'intérieur des délais de report des déficits applicables dans chaque pays conformément à la norme IAS 12.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et permettra d'imputer les différences temporelles ou des déficits fiscaux reportables.

L'écart entre l'ajustement généré par l'application de la norme IFRS 16 et l'assiette fiscale des contrats de location donne lieu à constatation d'un impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôts sont appréciés par entité fiscale qui peut regrouper plusieurs filiales d'un même pays. Pour une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés.

Les impôts différés au bilan se présentent comme suit :

Analyse des impôts différés par échéance (en millions d'euros)	Décembre 2022	Décembre 2021
À l'actif		
À échéance à plus d'un an	45,3	57,4
À échéance à moins d'un an	77,3	71,1
Total Impôts différés à l'actif	122,6	128,5
Au passif		
À échéance à plus d'un an	(77,3)	(72,5)
À échéance à moins d'un an	(10,8)	(15,3)
Total Impôts différés au passif	(88,1)	(87,8)
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	34,5	40,7

Les impôts différés au 31 décembre 2022 sont présentés après compensation par entité fiscale, le cas échéant.

Variation de la période de l'impôt différé :

Mouvement de la période de l'impôt différé (en millions d'euros)	Décembre 2022	Décembre 2021
Actif net d'impôt différé au début de la période	40,7	52,2
Produit/(charge) d'impôt différé de la période	6,7	0,7
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	(9,5)	(0,5)
Variations de périmètre	(1,1)	(9,0)
Écart de change	(2,3)	(2,7)
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ À LA FIN DE LA PÉRIODE	34,5	40,7

La variation nette des impôts différés durant l'exercice, avant compensation par entité fiscale, le cas échéant, est détaillée ci-après :

(en millions d'euros)	Engagements de retraite	Provisions pour litiges sur contrats	Déficits reportables	Profits temporairement non taxables	Relations Clients	Autres	Total
Au 31 Décembre 2020	40,1	0,9	37,8	(31,6)	(80,9)	85,9	52,2
Produit/(charge) au compte de résultat	0,2	(5,1)	(6,2)	4,8	12,3	(5,3)	0,7
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(2,0)	-	-	-	-	1,5	(0,5)
Variations de périmètre	(2,1)	5,3	(0,1)	(0,2)	(7,1)	(4,8)	(9,0)
Écart de change	0,2	-	0,8	(1,8)	(5,6)	3,7	(2,7)
Au 31 Décembre 2021	36,4	1,1	32,3	(28,8)	(81,3)	81,0	40,7
Produit/(charge) au compte de résultat	(0,5)	0,1	(7,8)	(3,9)	13,5	5,3	6,7
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(7,3)	-	-	-	-	(2,2)	(9,5)
Variations de périmètre	-	(0,2)	(0,2)	(1,0)	(1,1)	1,4	(1,1)
Écart de change	(0,2)	(0,1)	0,2	(0,4)	(1,5)	(0,3)	(2,3)
Au 31 Décembre 2022	28,4	0,9	24,5	(34,1)	(70,4)	85,2	34,5

Les impôts différés actifs sur reports déficitaires ont été établis sur la base des estimations de bénéfices futurs attendus des entités ayant généré les déficits. Cet exercice a été opéré à partir du budget 2023. Les horizons de temps retenus pour ces prévisions sont compris à l'intérieur des délais de report des déficits applicables dans chaque pays.

Les autres impôts différés portent principalement sur les provisions et charges à payer non déductibles.

Au 31 décembre 2022 les déficits reportables cumulés non activés s'élevaient à 249,2 millions d'euros, dont 65,2 millions d'euros au titre de l'exercice 2022 (31 décembre 2021 : 190,2 millions d'euros, dont 21,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2021).

L'effet d'impôt correspondant à ces déficits s'élève à 62,5 millions d'euros, dont 15,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2022 (31 décembre 2021 : 46,8 millions d'euros, dont 4,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2021).

Note 17 **Autres actifs financiers**

Principes comptables

Titres de participation non consolidés

Il s'agit de participations dans des sociétés dont le Groupe n'a pas le contrôle et sur lesquelles il n'a pas d'influence notable.

À la date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition et les frais de transaction sont comptabilisés dans le compte de résultat. Ils sont revalorisés à chaque clôture et mis à la juste valeur par compte de résultat.

Les dividendes attachés à ces titres sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Autres produits et charges financiers » lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif.

Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement des dépôts et cautionnements.

Les dépôts et cautionnements sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants car ils ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Actifs financiers courants

Cette catégorie d'actifs correspond généralement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, les frais de transaction étant comptabilisés en charges dans le compte de résultat. À la date de clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

Dépréciation des actifs financiers

Une dépréciation des actifs financiers est constituée pour traduire le risque attendu sur l'ensemble de ces actifs dès l'origine de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Les autres actifs financiers s'établissent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Participations mises en équivalence	0,9	0,8
Titres de participations non consolidées	0,4	0,8
Dépôts, cautionnements et autres actifs financiers	106,8	105,8
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	108,1	107,4
Dépôts, cautionnements et autres actifs financiers	22,1	23,6
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	22,1	23,6

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement des dépôts de garantie sur des loyers de bureaux. Ils ne sont pas porteurs d'intérêt. Leur échéance est très largement comprise entre un et cinq ans.

Figurent également dans ce poste, des retenues de garanties clients dont l'échéance est supérieure à un an.

Le Groupe considère que la juste valeur des autres actifs financiers non courants est proche de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Il n'y a pas d'actif financier non courant nanti par le Groupe au 31 décembre 2022 ni au 31 décembre 2021.

Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants comprennent pour un montant de 13,7 millions d'euros des créances financières dans le cadre d'appels d'offres en Chine. Les sommes perçues ne correspondent pas à la définition d'un élément de trésorerie selon la norme IAS 7.

Des actifs financiers courants ont été nantis par le Groupe pour une valeur nette comptable de 1,1 million d'euros au 31 décembre 2022 (2,5 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Note 18 Instruments financiers dérivés

Principes comptables

Couverture de juste valeur

Le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers dérivés tels que les contrats de *swaps* et d'achat ou de vente ferme de devises afin de couvrir son risque de change sur les financements.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées en ligne « Résultat de change » dans le poste « Autres produits et charges financiers » comme les gains et pertes de change issus de l'actif ou du passif sous-jacent.

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits et pertes qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat de la (ou des) période(s) au cours de laquelle (desquelles) la transaction future couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la perte de change est comptabilisé). La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Le Groupe a mis en place des instruments dérivés de change dans plusieurs devises contre euros de façon centralisée afin de se prémunir contre le risque de change, notamment sur ses prêts intragroupes et sur une partie de sa dette externe.

Les instruments dérivés de change à moins d'un an (*swap* de change, achat et vente à terme) au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Devise	Montant notionnel (en millions de devises)	Juste valeur des dérivés (en millions d'euros)
CNY	(256,5)	1,0
HKD	15,6	(0,8)
CLP	(23 661,6)	(0,7)
USD	(65,5)	0,6
SGD	67,0	(0,5)
GBP	14,9	0,4
CAD	5,9	0,3
JPY	(590,4)	(0,2)
KRW	4 500,0	0,1
PEN	(15,9)	0,1
DKK	30,7	(0,1)
MXN	43,8	(0,1)
AUD	62,3	(0,1)
COP	8 347,4	-
HUF	(268,0)	-
ZAR	(96,0)	-
CZK	(60,3)	-
SEK	12,9	-
NOK	4,2	-
PLN	3,4	-
CHF	0,9	-
ACTIF COURANT NET		-

Le Groupe ne dispose pas d'instruments dérivés de couverture de taux à la clôture.

Les couvertures de flux de trésorerie ne génèrent pas d'inefficacité significative en résultat financier au 31 décembre 2022.

Note 19 Clients et autres débiteurs

Principes comptables

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des dépréciations. Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « Autres produits et charges d'exploitation ».

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. L'analyse des créances douteuses est réalisée au regard de l'antériorité de la créance, du statut du client et de l'existence ou non d'un litige sur la facturation.

La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation et le montant de la perte est présenté dans le poste « (Dotation)/Reprise aux provisions » du compte de résultat.

Le risque attendu sur les créances clients est évalué sur la base d'une matrice de taux de défauts historiques par maturité d'actifs. Des ajustements reflétant le risque pays ou l'évolution future de l'environnement peuvent être effectués, le cas échéant.

La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation et le montant de la perte est présenté dans le poste « (Dotation)/Reprise aux provisions » du compte de résultat.

(en millions d'euros)	Décembre 2022	Décembre 2021
Créances clients et comptes rattachés	1 332,7	1 271,1
<i>Clients - factures émises</i>	1 130,3	1 050,0
<i>Clients - factures à émettre</i>	202,4	221,1
Stock de produits	54,7	57,6
Autres créances	238,7	254,9
Valeurs brutes	1 626,1	1 583,6
Provisions au début de la période	(79,3)	(80,5)
Dotations/reprises de la période	5,3	4,4
Variations de périmètre	1,1	-
Écarts de conversion et autres mouvements	-	(3,2)
Provisions à la fin de la période	(72,9)	(79,3)
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	1 553,2	1 504,3

Le Groupe estime que la juste valeur des créances est proche de leur valeur nette comptable, car toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Il y a peu de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale. Le tableau suivant présente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Créances clients et comptes rattachés	1 332,7	1 271,1
dont		
- provisionnés	69,5	76,3
- non provisionnés et échus:		
depuis moins d'un mois	155,2	84,0
entre 1 et 3 mois	110,2	109,9
entre 3 et 6 mois	64,8	51,0
depuis plus de 6 mois	16,8	13,7

Note 20 Actifs et passifs sur contrats

Actifs sur contrats

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Travaux en cours	308,7	306,2
Stock - Coûts d'obtention et de réalisation des contrats	1,6	1,8
ACTIFS SUR CONTRATS	310,3	308,0

La variation de la période résulte de la génération de droits à facturer transformant les actifs en créances clients et de la reconnaissance du chiffre d'affaires conduisant à la génération de nouveaux actifs sur contrats. La majorité des travaux en cours au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2021 a été facturée dans les douze mois suivants.

Au 31 décembre 2022, le montant de la provision pour dépréciation des actifs sur contrats s'élève à 5,0 millions d'euros (11,8 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Passifs sur contrats

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Produits constatés d'avance	226,7	199,0
Dettes sur contrats - Avance clients	28,3	24,9
PASSIFS SUR CONTRATS	255,0	223,9

Les dettes sur contrats sont des dettes relatives à des prestations non encore réalisées mais intégralement payées par les clients.

Les produits constatés d'avance représentent principalement la facturation des contrats en cours pour la partie des prestations non encore réalisées.

La variation des passifs sur contrats résulte de la conversion des passifs antérieurs en chiffre d'affaires et de la génération de nouveaux passifs due à des prestations facturées mais non encore exécutées.

Note 21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Principes comptables

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les SICAV monétaires, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif financier courant.

Les variations de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisées en contrepartie du résultat financier dans les postes « Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie » et « Autres produits et charges financiers ».

La décomposition du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Équivalents de trésorerie	720,8	523,7
Trésorerie	941,3	897,0
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 662,1	1 420,7

Les équivalents de trésorerie correspondent principalement à des comptes ou dépôts à terme qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie au sens de la norme IAS 7.

L'essentiel du poste « Trésorerie » est considéré comme disponible. À noter que 21% de la trésorerie est située dans 64 pays où la mise en place de prêts ou de comptes courants financiers est difficile voire impossible (cas par exemple de la République Démocratique du Congo, du Bangladesh, du Vietnam, de l'Inde, et du Brésil). Cependant, la centralisation de la trésorerie au niveau de la Société reste possible au travers de la remontée de dividendes.

La trésorerie non centralisable compte tenu de la réglementation en vigueur représente environ 0,5% du poste « Trésorerie ».

La trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie est composée des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 662,1	1 420,7
Concours bancaires courants (note 24)	(6,4)	(10,3)
TRÉSORERIE NETTE AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	1 655,7	1 410,4

Note 22 Capital souscrit

Principes comptables

Options de souscription d'actions

Dans le cadre des options de souscription d'actions, les sommes perçues lorsque les options sont exercées sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur coût d'achat et portées en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont également enregistrés en capitaux propres et ne conduisent pas à la formation du résultat de l'exercice.

Augmentations de capital

À la suite de l'exercice de 316 822 *stock-options* et la création de 718 907 actions, la Société a procédé à des augmentations de capital pour un montant total de 0,1 million d'euros en capital et 6,6 millions d'euros en prime d'émission.

Réduction de capital

Le 27 juillet 2022, la Société a procédé à une réduction de capital par annulation de 1 915 000 actions auto-détenues pour un montant de (0,1) million d'euros en capital et (49,6) millions d'euros en prime d'émission.

Capital social

Le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2022 est de 452 444 454 actions.

Il était de 453 323 725 actions au 31 décembre 2021. Toutes les actions ont une valeur nominale de 0,12 euro et sont entièrement libérées.

Actions propres

Au 31 décembre 2022, le Groupe possède 172 840 actions auto-détenues dont la valeur comptable est inscrite en diminution des capitaux propres.

Note 23 Paiements en actions

Principes comptables

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'actions de performance ou de *stock-options* est comptabilisée en charges, en contrepartie des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des instruments octroyés, à la date d'attribution. La charge résultant de cette évaluation tient compte des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que présence, objectifs financiers ou RSE - Responsabilité Sociétale de l'Entreprise - internes).

Le Groupe a mis en place trois types d'outils de rémunération à long terme qui sont dénoués en instruments de capitaux propres :

- des plans d'options d'achats d'actions et des plans d'options de souscription d'actions ;

- des plans d'attribution d'actions de performance.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Fonctionnement

Des options de souscription ou d'achat d'actions ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe. Les attributions concernent des plans d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions qui donneront lieu soit à livraisons d'actions existantes acquises sur le marché, soit à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option.

Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à une période d'acquisition de trois ans selon les plans. La durée de vie des options de souscription ou d'achat d'actions est de dix ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable.

Par décision du Conseil d'administration le 14 juin 2022, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et au mandataire social 1 041 900 options de souscription ou d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 26,52 euros. Les options sont d'une durée de 10 ans après la date d'octroi. Les attributions sont subordonnées à une triple condition pendant les années 2022, 2023 et 2024 :

- une condition de présence ;
- la réalisation d'objectifs financiers internes ;
- la réalisation d'objectifs RSE internes.

La juste valeur moyenne unitaire des options attribuées durant l'exercice ressort à 4,10 euros (2021 : 4,05 euros).

TABLEAU DE MOUVEMENT DES OPTIONS :

	Prix moyen pondéré d'exercice des options	Nombre d'options	Durée restante moyenne d'expiration des options non exercées
Options au 31 Décembre 2020	20,66	6 574 682	6,2 ans
Options accordées pendant la période	26,06	1 154 700	
Options annulées pendant la période	21,69	(215 456)	
<i>Options exercées pendant la période</i>	<i>20,84</i>	<i>(2 191 339)</i>	
Options au 31 Décembre 2021	21,76	5 322 587	7,2 ans
Options accordées pendant la période	26,52	1 041 900	
Options annulées pendant la période	22,36	(161 071)	
<i>Options exercées pendant la période</i>	<i>20,93</i>	<i>(395 659)</i>	
Options au 31 Décembre 2022	22,66	5 807 757	6,8 ans

Sur les options en circulation au 31 décembre de chaque année, 2 650 557 options étaient exerçables à fin 2022 (fin 2021 : 2 107 827 options exerçables).

Situation des plans d'options en fin de période :

	Date d'expiration	Prix d'exercice en euros par action	Nombre d'options	
			Décembre 2022	Décembre 2021
Plan du 16/07/2014	16/07/2022	20,28	-	87 755
Plan du 15/07/2015	15/07/2025	20,51	462 647	501 782
Plan du 21/06/2016	21/06/2026	19,35	113 460	119 760
Plan du 21/06/2017	21/06/2027	20,65	757 530	792 530
Plan du 22/06/2018	22/06/2028	22,02	596 000	606 000
Plan du 21/06/2019	21/06/2029	21,26	720 920	968 860
Plan du 26/06/2020	26/06/2030	19,28	1 026 200	1 091 200
Plan du 25/06/2021	25/06/2031	26,06	1 089 100	1 154 700
Plan du 14/06/2022	14/06/2032	26,52	1 041 900	-
NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE			5 807 757	5 322 587

Évaluation

La juste valeur des options attribuées en 2022 a été déterminée selon les principales hypothèses et caractéristiques suivantes :

- prix d'exercice de 26,52 euros ;
- volatilité attendue de l'action de 22,7% (2021 : 23%) ;
- rendement du dividende de 2,7% (2021 : 2,4%) ;
- durée anticipée de l'option de 6 ans (2021 : 6 ans) ;
- taux d'intérêt sans risque de 1,82% (2021 : (0,28)%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'État sur la durée anticipée de l'option.

Le nombre des options à acquérir est estimé selon un taux de réalisation de l'objectif de performance de 100% (2021 : 100%) et un taux d'attrition de 1% par an en 2022 (2021 : 1%). L'objectif financier interne relatif à l'exercice 2021 auquel le plan de juin 2021 était subordonné a été atteint à 100%. Les plans de juin 2019 et juin 2020 attribuant des options d'achat d'actions étaient subordonnés à la réalisation d'objectifs financiers internes relatifs aux exercices 2020 et 2021. Ces objectifs ont été modifiés par décision des Conseils d'administration du 28 juillet 2020 et du 24 février 2021. Ils ont été atteints à 100%.

En 2022, la charge relative aux *stock-options* comptabilisée par le Groupe s'élève à 3,3 millions d'euros (2021 : 2,7 millions d'euros).

Plans d'attribution d'actions de performance

Fonctionnement

Des actions de performance ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe, qui donneront lieu à rachat d'actions sur le marché ou à émission d'actions nouvelles. Elles sont généralement subordonnées à l'accomplissement de trois ou cinq années de service et à l'atteinte d'objectifs de performance.

Par décision du Conseil d'Administration, le 1^{er} mai 2022, le Groupe a attribué 400 000 actions de performance à un bénéficiaire. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de cinq années de service en tant que salarié ou mandataire social ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le *Total Shareholder Return* (TSR). Le TSR est un indicateur qui détermine le rendement d'une action de la Société pour

l'actionnaire sur une période donnée en prenant en compte à la fois le dividende et l'appréciation du cours de bourse de l'action.

Par décision du Conseil d'administration en date du 14 juin 2022, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et au mandataire social 1 125 410 actions de performance. Les attributions sont subordonnées à une triple condition pendant les années 2022, 2023 et 2024 :

- une condition de présence ;
- la réalisation d'objectifs financiers internes ;
- la réalisation d'objectifs RSE internes.

Situation des plans d'actions de performance au 31 décembre 2022 :

Date d'attribution	Fin de la période d'acquisition	Nombre d'actions
Plan du 21/06/2020	26/06/2023	1 240 828
Plan du 25/06/2021	25/06/2024	1 075 450
Plan du 01/05/2022	01/05/2027	400 000
Plan du 14/06/2022	14/06/2025	1 119 225
NOMBRE D' ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2022		3 835 503

Évaluation

La juste valeur unitaire des actions attribuées en mai 2022 ressort à 8,36 euros. Cette valeur a été déterminée à l'aide des modèles Binomial et Monte Carlo, selon les principales hypothèses suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- cours de référence 25,90 euros (1^{er} mai 2022) ;
- volatilité Bureau Veritas 18,99% ;
- une croissance annuelle moyenne de 8% du dividende entre 2022 et 2026 ;
- taux sans risque 0,9%.

Par ailleurs, le nombre des actions à acquérir est estimé selon un taux d'attrition de 0% par an.

La juste valeur unitaire des actions attribuées en juin 2022 à certains salariés et au mandataire social ressort à 23,70 euros (2021 : 25,05 euros). Cette juste valeur a été déterminée à l'aide du modèle d'options de Black-Scholes, selon les principales hypothèses suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- rendement du dividende de 2,6% (plan de juin 2021 : 3,1%).

Par ailleurs, le nombre des actions à acquérir est estimé selon un taux de réalisation de l'objectif de performance de 100% (2021 : 100%) et un taux d'attrition de 5 % par an (2021 : 5%). L'objectif financier interne relatif à l'exercice 2021 auquel le plan de juin 2021 était subordonné a été atteint à 100%. Les plans de juin 2019 et juin 2020 attribuant des actions de performance étaient subordonnés à la réalisation d'objectifs internes de performance opérationnels relatifs aux exercices 2020 et 2021. Ces objectifs ont été modifiés par décision des conseils d'administration du 28 juillet 2020 et du 24 février 2021. Ils ont été atteints à 100%.

En 2022, la charge relative aux actions de performance comptabilisée par le Groupe s'élève à 23,9 millions d'euros (2021 : 22,7 millions d'euros).

Note 24 Dette financière

Principes comptables

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés au compte de résultat dans le poste « Coût de l'endettement financier brut » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais d'émission des emprunts sont présentés en diminution du montant des emprunts reçus à la date de leur mise en place et ils sont amortis par le compte de résultat sur la durée de vie des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants au bilan, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

(en millions d'euros)	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 Décembre 2022					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (+ 1 an)	902,0	-	(1,7)	(3,9)	907,6
Émission Obligataire	1 200,0	-	-	1 200,0	-
DETTE FINANCIÈRE NON COURANTE	2 102,0	-	(1,7)	1 196,1	907,6
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29,0	29,0	-	-	-
Émission obligataire	500,0	500,0	-	-	-
Concours bancaires	6,4	6,4	-	-	-
DETTE FINANCIÈRE COURANTE	535,4	535,4	-	-	-
Au 31 Décembre 2021					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (+ 1 an)	662,0	-	(1,6)	(2,6)	666,2
Émission Obligataire	1 700,0	-	500,0	700,0	500,0
DETTE FINANCIÈRE NON COURANTE	2 362,0	-	498,4	697,4	1 166,2
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101,8	101,8	-	-	-
Émission obligataire	-	-	-	-	-
Concours bancaires	10,3	10,3	-	-	-
DETTE FINANCIÈRE COURANTE	112,1	112,1	-	-	-

Les principales caractéristiques et sources de financement sont décrites dans le paragraphe 5.3.2. « Financement » du présent document d'enregistrement universel 2022.

Le montant de la dette financière brute a augmenté de 163,3 millions d'euros entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 pour atteindre 2 637,4 millions d'euros.

Cette augmentation s'explique principalement par le tirage de l'*US Private Placement* d'un montant de 200 millions d'euros en septembre 2022 compensé partiellement par le remboursement du prêt Chine d'un montant de 545 millions de *yuan renminbi* en septembre 2022 et par l'impact de l'appréciation du dollar américain sur les emprunts libellés dans cette devise.

(en millions d'euros)	Décembre 2021	Variations de périmètre	Flux de trésorerie	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (+ 1 an)	662,0	0,3	197,4	42,3	902,0
Émission Obligataire	1 700,0	-	(500,0)	-	1 200,0
DETTE FINANCIÈRE NON COURANTE	2 362,0	0,3	(302,6)	42,3	2 102,0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	101,8	-	(76,4)	3,6	29,0
Émission obligataire	-	-	500,0	-	500,0
Concours bancaires	10,3	-	(3,9)	-	6,4
DETTE FINANCIÈRE COURANTE	112,1	-	419,7	3,6	535,4
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	2 474,1	0,3	117,1	45,9	2 637,4

Le montant de 117,1 millions d'euros de flux de trésorerie comprend :

- (3,9) millions d'euros, correspondant à la variation des concours bancaires, élément constitutif de la variation de la trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie ;
- 2,1 millions d'euros correspondant à la variation des intérêts courus figurant sur la ligne « Intérêts payés » du tableau consolidé des flux de trésorerie.

(en millions d'euros)	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
Intérêts estimés sur emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	295,4	58,8	54,4	122,0	60,1
Incidence des couvertures sur les flux (intérêts et capital)	-	-	-	-	-

Dans le tableau ci-dessus, les intérêts tiennent compte de l'incidence des couvertures sur la dette (instruments dérivés de devises).

Au 31 décembre 2022, la quasi-totalité de la dette brute du Groupe est composée des programmes de financement suivants :

Financements non bancaires

Les financements non bancaires sont composés des programmes suivants :

- les *US Private Placement* (« *USPP* ») 2017, 2018, 2019 et 2022 pour un total de 755 millions de dollars américains et de 200 millions d'euros ;
- les émissions obligataires réalisées en septembre 2016, en septembre 2018 et en novembre 2019 pour un total de 1,7 milliards d'euros.

Financements bancaires

Les financements bancaires comprennent principalement :

- le crédit syndiqué « Crédit Syndiqué 2018 » d'un montant de 600 millions d'euros confirmé et non tiré ;

Financements disponibles

- Au 31 décembre 2022, le Groupe dispose d'une ligne de financement confirmée et non tirée : le Crédit Syndiqué 2018 d'un montant total de 600 millions d'euros.

Ratios bancaires

Certains financements du Groupe sont soumis au respect de ratios définis contractuellement, applicables aux périodes de test du 31 décembre et du 30 juin.

Au 31 décembre 2022, tous ces engagements étaient respectés. Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

- le premier ratio est défini comme le rapport entre la dette financière nette ajustée sur l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise, et doit être inférieur à 3,5x. Au 31 décembre 2022, ce ratio s'élevait à 0,97x ;
- le second ratio représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise sur les charges financières nettes du Groupe et il doit être supérieur à 5,5x. Au 31 décembre 2022, ce ratio s'élevait à 18,25x.

Répartition par devise

Au 31 décembre 2022, la décomposition par devise de la dette financière brute hors concours bancaires se présente comme suit :

Devise d'emprunt <i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Dollar américain (USD)	715,4	665,3
Euro (EUR)	1 915,6	1 713,8
Autres Devises	-	84,7
TOTAL	2 631,0	2 463,8

Répartition taux fixe/taux variable

Au 31 décembre 2022, la dette financière brute hors concours bancaires se répartit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Taux fixe	2 631,0	2 460,7
Taux variable	-	3,1
TOTAL	2 631,0	2 463,8

Les taux d'intérêts effectifs (TIE) sont proches des taux faciaux pour tous les programmes de financement.

Les analyses de sensibilité sur les risques de taux et de change, telles que définies par la norme IFRS 7, figurent en note 33 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

Indicateur financier non défini par les normes IFRS

Dans le cadre de sa communication externe sur la dette financière, le Groupe utilise comme indicateur la **dette financière nette ajustée**. Cet indicateur non défini par les normes IFRS est déterminé selon la définition issue des ratios bancaires du Groupe :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Dette financière non courante	2 102,0	2 362,0
Dette financière courante	535,4	112,1
DETTE FINANCIÈRE BRUTE	2 637,4	2 474,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 662,1)	(1 420,7)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	975,3	1 053,4
Instruments de couverture de devises (selon ratios bancaires)	-	(2,0)
DETTE FINANCIÈRE NETTE AJUSTÉE	975,3	1 051,4

Note 25 Autres passifs financiers

Principes comptables

Dettes liées aux options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Les options de vente octroyées aux actionnaires minoritaires des filiales, sans transfert des risques et avantages, donnent lieu à comptabilisation d'une dette, pour la valeur la plus probable du prix d'exercice actualisée sur la base d'un taux sans risque. Cette dette est inscrite en passifs financiers en contrepartie des capitaux propres.

En l'absence de directives spécifiques des IFRS, le Groupe se conforme aux recommandations de l'AMF émises en 2009. Ainsi, les variations ultérieures de la dette sont constatées en capitaux propres part des minoritaires pour leur valeur comptable et en capitaux propres part du Groupe pour le solde.

Les flux de trésorerie correspondants sont présentés en flux de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

Les dettes sont classées en passifs financiers courants au bilan, sauf lorsqu'il est probable que le règlement aura lieu au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces dettes sont classées en passifs non courants.

Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Dettes sur acquisitions de sociétés	0,6	0,9
Options de vente accordées aux minoritaires	92,6	122,0
Autres	5,9	3,4
AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	99,1	126,3
Dettes sur acquisitions de sociétés	27,3	18,1
Options de vente accordées aux minoritaires	55,6	17,5
Autres	28,9	37,3
AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS	111,8	72,9

Le montant de 28,9 millions d'euros figurant dans le poste « Autres » des « Autres passifs financiers courants » comprend les principaux éléments suivants :

- 13,7 millions d'euros correspondent à un passif financier dans le cadre d'appels d'offres en Chine. Les sommes perçues sont restituées aux participants à la fin des appels d'offres ;
- 11,9 millions d'euros correspondent aux dividendes restant à payer aux actionnaires minoritaires.

Note 26 Avantages au personnel à long terme

Principes comptables

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. De ce fait, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans ces cas, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes. Lorsque le régime octroie le versement d'une indemnité au salarié s'il est présent à la date de départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de service, le passif inscrit au bilan provient exclusivement des années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié acquiert un droit à l'indemnité. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés. Le taux d'actualisation s'appuie sur un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres, dans le Résultat global consolidé, pour les prestations de retraite et les indemnités de fin de carrière ainsi qu'en résultat pour les primes d'ancienneté (résultat financier pour les ajustements liés au taux d'actualisation, résultat opérationnel pour les ajustements liés aux autres hypothèses actuarielles).

Régimes à contributions définies

Au titre de ces régimes, les contributions constatées en 2022 s'élèvent à 94,7 millions d'euros (84,1 millions d'euros en 2021).

Régimes à prestations définies

Les avantages au personnel concernent les régimes à prestations définies suivants :

- les engagements de retraite qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années et les indemnités de fin de carrière. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre très limité de régimes financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques ;
- les autres engagements à long terme comprennent les médailles du travail ainsi que les autres engagements sociaux.

Les variations des avantages au personnel sur les deux dernières années sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total		Engagements retraite		Autres engagements à long terme	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Obligation au début de la période	238,8	240,0	197,5	211,8	41,3	28,2
1ère application décision IFRIC	-	(7,7)	-	(7,7)	-	-
Coût des services	18,0	19,8	10,2	13,9	7,8	5,9
Prestations servies	(15,6)	(14,4)	(8,7)	(11,1)	(6,9)	(3,3)
Coût financier	(0,3)	(0,3)	2,5	0,2	(2,8)	(0,5)
Pertes / (gains) actuariels	(37,9)	(9,0)	(37,9)	(9,0)	-	-
Modification de régime	(15,5)	-	(0,6)	-	(14,9)	-
Regroupement d'entreprises et autres mouvements	(13,1)	7,3	(25,0)	(3,2)	11,9	10,5
Écart de conversion	(1,3)	3,1	(1,8)	2,6	0,5	0,5
OBLIGATION À LA FIN DE LA PÉRIODE	173,1	238,8	136,2	197,5	36,9	41,3
<i>dont obligation intégralement ou partiellement financées</i>			36,4	59,7		
<i>dont obligation non financées</i>			42,9	58,2		
<i>dont indemnités de fin de carrière</i>			56,9	79,6		
Actifs de régime au début de la période	(53,0)	(42,3)	(53,0)	(42,3)		
Rendement implicite des actifs des régimes	(0,4)	(0,3)	(0,4)	(0,3)		
(Pertes) / gains actuariels	8,6	(0,1)	8,6	(0,1)		
Cotisations patronales	(2,0)	(2,1)	(2,0)	(2,1)		
Autres mouvements	13,4	(7,2)	13,4	(7,2)		
Écart de conversion	2,0	(1,0)	2,0	(1,0)		
ACTIFS DE RÉGIME À LA FIN DE LA PÉRIODE	(31,4)	(53,0)	(31,4)	(53,0)		
DÉFICIT/EXCÉDENT	141,7	185,8	104,8	144,5	36,9	41,3

Des modifications de régime, intervenues en 2022 et impactant notamment certains engagements à long terme du Groupe, ont conduit à une réduction de l'engagement total de 15,5 millions d'euros.

En 2021, la première application de la décision de l'IFRIC clarifiant le mode de calcul de l'engagement lorsque le régime prévoit le versement d'une indemnité au salarié, s'il est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonné à un certain nombre d'années de service, avait conduit à un ajustement de 7,7 millions d'euros du montant des engagements.

Les variations des avantages au personnel à long terme imputés dans les autres éléments du résultat global sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
(Gains) et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres dans la période	(29,3)	(9,1)
(Gains) / Pertes d'expérience	(2,4)	4,0
Changement d'hypothèses	(35,1)	(10,8)
(Gains) / Pertes sur rendement des actifs	8,2	(2,3)
MONTANT DES (GAINS) ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES À LA FIN DE LA PÉRIODE	43,0	72,3

Le montant de la charge nette comptabilisée au compte de résultat s'établit à 1,8 million d'euros en 2022 (19,2 millions d'euros en 2021).

La répartition des actifs de retraites par type d'instrument financier se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2022		Décembre 2021	
Instruments de capitaux propres	16,7	53%	17,5	33%
Instruments de dette	5,9	19%	12,0	23%
Autres	8,8	28%	23,5	44%
TOTAL	31,4	100%	53,0	100%

Pour les engagements de retraite de la France, les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	Décembre 2022	Décembre 2021
Taux d'actualisation	3,8%	1,1%
Basé sur le taux des obligations d'entreprise de première catégorie	iBoxx Corporate € AA	iBoxx Corporate € AA
Taux d'augmentation future des salaires	entre 1,9% et 3,2 %	2,0%
Table de mortalité	INSEE 2015/2017	INSEE 2015/2017

Une baisse de 0,5% du taux d'actualisation de la France augmenterait de 3,5% le montant de la provision pour avantages au personnel du Groupe.

Une hausse de 0,5% du taux d'actualisation de la France réduirait de 3,2% le montant de la provision pour avantages au personnel du Groupe.

Concernant la sensibilité du taux de démission de la France, le Groupe a retenu deux hypothèses :

- un taux de démission nul à partir de 55 ans augmenterait de 2,0% le montant de la provision pour avantages au personnel du Groupe ;
- un taux de démission nul à partir de 60 ans augmenterait de 1,1% le montant de la provision pour avantages au personnel du Groupe.

Note 27 Provisions pour risques et charges

Principes comptables

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

En cas de marge prévisionnelle négative concernant les contrats conclus avec les clients, des provisions pour risques et charges sont constituées pour la totalité du contrat.

Les variations des provisions pour litiges sur contrats et les autres provisions pour risques et charges sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2022
Provisions pour litiges sur contrats	39,7	8,5	(5,5)	(7,8)	0,9	0,1	35,9
Autres provisions pour risques et charges	40,5	14,1	(9,8)	(8,1)	-	0,3	37,0
TOTAL PROVISIONS	80,2	22,6	(15,3)	(15,9)	0,9	0,4	72,9

Provision pour litiges sur contrats

Les provisions pour litiges sur contrats inscrites au bilan au 31 décembre 2022 prennent en compte les principaux litiges présentés à la section 4.4. « Procédures, enquêtes administratives, judiciaires et arbitrales » du présent document d'enregistrement universel.

Sur la base des garanties d'assurance disponibles et/ou des provisions comptabilisées par le Groupe, et en l'état des informations connues à ce jour, le Groupe estime que ces sinistres n'auront pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés.

Autres provisions pour risques et charges

Elles comprennent les provisions pour restructurations (10,4 millions d'euros au 31 décembre 2022), les provisions pour pertes à terminaison (4,6 millions d'euros au 31 décembre 2022), ainsi que d'autres provisions pour un montant total de 22,0 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Note 28 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Principes comptables

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur. Toutes les dettes fournisseurs sont classées en passif courant au bilan avec une échéance à moins d'un an.

La variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs est détaillée comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Fournisseurs et comptes rattachés	557,6	532,3
Dettes fiscales et sociales	636,9	650,5
Autres dettes	72,9	92,2
TOTAL	1 267,4	1 275,0

Note 29 Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité est détaillée comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2022	Décembre 2021
Créances clients et actifs sur contrats	(52,5)	(145,7)
Fournisseurs et comptes rattachés	33,0	61,6
Autres débiteurs et créditeurs	7,0	70,5
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	(12,5)	(13,6)

Note 30 Résultat par action

Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation, utilisés pour la détermination des résultats par action, est détaillé dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers)</i>	2022	2021
Nombre d'actions composant le capital au 1er janvier	453 324	452 225
Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)		
Attribution d'actions de performance	382	1 097
Exercice d'options de souscription ou d'achat d'actions	154	-
Nombre d'actions autodétenues	(1 720)	(2 401)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	452 140	450 921
Effet dilutif		
Attribution d'actions de performance	3 810	4 124
Options de souscription ou d'achat d'actions	619	-
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ DILUÉ D' ACTIONS UTILISÉ POUR LE CALCUL DU RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	456 569	455 045

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2022	2021
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	466 734	420 893
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	452 140	450 921
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (€)	1,03	0,93

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de tous les instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif.

La Société possède deux catégories d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des options d'achats ou de souscription d'actions et des actions de performance.

Pour les options d'achats ou de souscription d'actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être émises sur la base du prix d'exercice et la juste valeur des droits de souscription attachés aux options en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

Les actions de performance sont des actions ordinaires potentielles dont l'attribution est subordonnée à l'accomplissement d'une condition de présence ainsi qu'à la réalisation de conditions de performance. Les actions de performance prises en compte sont celles qui auraient pu être émises en considérant que la date de clôture est la fin de la période d'acquisition.

	2022	2021
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	466 734	420 893
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	456 569	455 045
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (€)	1,02	0,92

Note 31 Dividende par action

Le 7 juillet 2022, la Société a procédé à une distribution de dividendes des actions y ayant droit à hauteur de 239,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2021, correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 0,53 euro par action (0,36 euro en 2021).

Note 32 Engagements hors bilan et nantissements

Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

US Private Placement 2017 et 2018 portés par Bureau Veritas Holdings, Inc.

Au 31 décembre 2022, le Groupe dispose de financements non bancaires de 555 millions de dollars américains porté par Bureau Veritas Holdings, Inc. et garantis par la Société.

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

Garanties et cautions données

Le montant et les échéances des garanties et cautions données sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au 31 décembre 2022	392,9	5,0	326,2	61,7
Au 31 décembre 2021	393,3	63,7	296,2	33,3

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales :

- Les garanties bancaires concernent notamment des garanties de marché, telles que des garanties de soumission (*bid bonds*) et des garanties de bonne exécution (*performance bonds*) ;
- Les garanties parentales concernent principalement des garanties de marché (bonne exécution) et peuvent être limitées en valeur et en durée ou illimitées en valeur. Pour les garanties illimitées, le montant retenu pour la valorisation des engagements présentée ci-dessus correspond à la valeur totale du contrat.

Au 31 décembre 2022, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible.

Nantissements

(en millions d'euros)	Type	Montant de l'actif nanti ^(a)	Total du poste au bilan ^(b)	% correspondant ^{(a)/(b)}
Au 31 Décembre 2022				
Sur autres actifs financiers courants	Nantissement	1,1	22,1	5,0%
SUR TOTAL DE L'ACTIF		1,1	7 119,2	0,0%
Au 31 Décembre 2021				
Sur autres actifs financiers courants	Nantissement	2,5	23,6	10,6%
SUR TOTAL DE L'ACTIF		2,5	6 752,7	0,0%

Des actifs financiers courants ont été nantis par le Groupe pour une valeur nette comptable de 1,1 million d'euros au 31 décembre 2022.

Il n'y a pas d'immobilisation incorporelle ou corporelle nantie par le Groupe aux 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

Note 33 Information complémentaire sur les instruments financiers

Principes comptables

Classification des instruments financiers

Sont classés dans la catégorie des instruments financiers à la juste valeur par résultat selon la norme IFRS 9, les :

- titres de participation non consolidés ;
- titres mis en équivalence ;
- dettes sur acquisitions de sociétés ;
- instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie ;
- équivalents de trésorerie et la trésorerie.

Sont classés dans la catégorie des instruments financiers par capitaux propres selon la norme IFRS 9, les :

- passifs financiers relatifs aux *puts* accordés aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle ;
- instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie.

Sont classés dans la catégorie des instruments financiers au coût amorti selon la norme IFRS 9, les :

- dettes financières ;
- dettes de location ;
- autres actifs financiers non courants composés principalement des dépôts et cautionnements ;
- autres actifs et passifs financiers non classés à la juste valeur ;
- créances clients et autres débiteurs ;
- dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Estimation de la juste valeur

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix), soit indirectement (c'est-à-dire à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas basés sur des données observables de marché (données non observables) est déterminée grâce à des informations internes au Groupe. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 3 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

Le tableau suivant présente, par catégorie d'instruments financiers selon la norme IFRS 9, les valeurs comptables, leur décomposition par type de valorisation et leur juste valeur à la clôture de chaque exercice :

	Mode de valorisation au bilan selon la norme IFRS 9				
	Valeur au bilan	Coût amorti	Hiérarchie de la juste valeur selon la norme IFRS 7		Juste valeur totale
			Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par compte de résultat	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Au 31 Décembre 2022					
Actifs financiers					
Autres actifs financiers	130,2	128,5	-	1,7	130,2
Instruments financiers dérivés	6,3	-	-	6,3	6,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 662,1	-	-	1 662,1	1 662,1
<i>dont Équivalents de trésorerie</i>	-	-	-	720,8	720,8
<i>dont Trésorerie</i>	-	-	-	941,3	941,3
Niveau 1			-	1 662,1	
Niveau 2			-	8,0	
Niveau 3			-	-	
Passifs financiers					
Dettes financières	2 637,4	2 637,4	-	-	2 433,2
Autres passifs financiers	210,9	62,7	148,2	-	210,9
Dettes financières de location	407,8	407,8	-	-	407,8
Instruments financiers dérivés	6,3	-	-	6,3	6,3
Niveau 1			-	-	
Niveau 2			148,2	6,3	
Niveau 3			-	-	
Au 31 Décembre 2021					
Actifs financiers					
Autres actifs financiers	131,0	128,7	-	2,3	131,0
Instruments financiers dérivés	4,7	-	-	4,7	4,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 420,7	-	-	1 420,7	1 420,7
<i>dont Équivalents de trésorerie</i>	-	-	-	524,0	524,0
<i>dont Trésorerie</i>	0,0	-	-	896,7	896,7
Niveau 1			-	1 420,7	
Niveau 2			-	7,0	
Niveau 3			-	-	
Passifs financiers					
Dettes financières	2 474,1	2 474,1	-	-	2 577,3
Autres passifs financiers	199,2	59,7	139,5	-	199,2
Dettes financières de location	415,1	415,1	-	-	415,1
Instruments financiers dérivés	2,7	-	0,0	2,7	2,7
Niveau 1			-	-	
Niveau 2			139,5	2,7	
Niveau 3			-	-	

À l'exception des éléments ci-dessous, le Groupe estime que la valeur comptable de ses instruments financiers figurant au bilan est proche de la juste valeur.

La juste valeur des actifs financiers courants tels que les SICAV correspond à leur dernière valeur liquidative connue (technique de valorisation de niveau 1).

La juste valeur de la trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires correspond à la valeur nominale en euros ou convertie en euros au cours de clôture. Le Groupe estime que leur juste valeur est proche de leur valeur nette comptable car ce sont des actifs ou des passifs à très court terme.

Pour les emprunts à taux fixe tels que *USPP 2017*, *USPP 2018*, *USPP 2019* et *USPP 2022* ainsi que les quatre émissions obligataires, la juste valeur pour chaque emprunt est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux de marché correspondant à la devise des flux (euro ou dollar américain) à la date de clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts à taux variable tels que le Crédit Syndiqué 2018, la juste valeur est proche de la valeur nette comptable. Il s'agit d'une technique de valorisation de niveau 2, basée sur des données de marché observables.

La juste valeur des instruments dérivés de change est égale à la différence entre le montant actualisé vendu ou acheté dans une devise (valorisé en euros au cours à terme) et le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours de clôture).

L'évaluation de la juste valeur des instruments dérivés de change fait appel à des techniques de valorisation qui s'appuient sur des données de marché observables (niveau 2) et selon les modèles de valorisation généralement admis.

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères même si des couvertures naturelles peuvent exister du fait de la correspondance des coûts et des produits dans de nombreuses entités du Groupe où les prestations de service sont fournies localement.

Les natures des profits et des pertes constatés par catégorie d'instrument financier se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Ajustements				Gains / (pertes) nets décembre 2022	Gains / (pertes) nets décembre 2021
	Intérêts	de juste valeur	Ecart de change	Pertes de valeur		
Actifs financiers au coût amorti	0,5	-	(5,8)	12,0	6,2	(1,3)
Actifs et passifs financiers à la JV par compte de résultat	12,0	-	28,3	-	40,8	42,9
Dettes financières au coût amorti	(67,3)	-	(16,6)	-	(83,9)	(89,6)
Dettes financières de location	(17,6)	-	(1,3)	-	(18,9)	(19,3)
TOTAL	(72,4)	-	4,6	12,0	(55,8)	(67,3)

Analyses de sensibilité

Risque de change opérationnel

Pour les activités du Groupe qui s'exercent sur des marchés locaux, les recettes et les coûts sont exprimés pour l'essentiel en devise locale. Pour les activités du Groupe liées à des marchés globalisés, une partie du chiffre d'affaires est libellée en dollar américain.

La part du chiffre d'affaires consolidé 2022 libellée en dollar américain dans les pays dont la devise fonctionnelle diffère de celle-ci ou des devises qui lui sont corrélées s'élève à 7%.

Ainsi, une variation de 1% du dollar américain contre toutes devises aurait un impact de 0,07% sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Risque de conversion

La devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Cette conversion est réalisée au taux moyen de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

En 2022, plus de 72% du chiffre d'affaires du Groupe résultait de la consolidation des états financiers d'entités avec une devise fonctionnelle autre que l'euro :

- 19,8% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar américain ou une devise corrélée à celui-ci (y compris le dollar de Hong Kong) ;
- 11,5% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le *yuan renminbi* chinois ;
- 4,3% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar australien ;
- 4,1% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar canadien ;
- 3,6% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le réal brésilien ;
- 3,2% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est la livre sterling.

Les autres devises, prises individuellement, ne représentaient pas plus de 3%.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre le dollar américain et les devises corrélées aurait eu un impact de 0,198% sur le chiffre d'affaires consolidé 2022. L'impact sur le résultat opérationnel 2022 aurait été identique.

Risque de change financier

Le Groupe, s'il le juge nécessaire, assure la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe procède à des couvertures de change pour les principales devises ou bien recourt à des prêts à perpétuité pour se prémunir du risque de change au compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité au 31 décembre 2022 sur les instruments financiers exposés au risque de change sur les principales monnaies étrangères au niveau du Groupe (soit l'euro, le dollar américain et la livre sterling).

<i>(en millions d'euros)</i>	Devises non fonctionnelles		
	USD	EUR	GBP
Passif financier	(617,0)	(41,8)	(77,1)
Actif financier	1 068,5	61,7	60,5
Position Nette (Actif - Passif) avant couverture	451,5	19,9	(16,6)
Instruments financiers de couverture de change	-	-	-
Position Nette (Actif - Passif) après couverture	451,5	19,9	(16,6)
Impact d'une augmentation de 1% des cours de change			
Sur les capitaux propres	-	-	-
Sur le résultat net avant impôts	4,5	0,2	(0,2)
Impact d'une diminution de 1% des cours de change			
Sur les capitaux propres	-	-	-
Sur le résultat net avant impôts	(4,5)	(0,2)	0,2

Le Groupe est exposé à un risque de change inhérent à des instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe.

L'analyse de sensibilité ci-dessus présente l'impact que pourrait avoir la variation significative de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling sur le résultat et les capitaux propres en tant que devise non fonctionnelle. Dans le cas du dollar américain, ne sont pas incluses dans l'étude les entités pour lesquelles la devise

fonctionnelle est une devise fortement corrélée au dollar américain (par exemple : les entités basées à Hong-Kong). Les impacts d'une variation de 1% sur la position nette sont présentés dans le tableau ci-dessus.

Les instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère qui font l'objet de cette analyse de sensibilité correspondent aux principaux postes du bilan de nature monétaire et plus particulièrement aux actifs financiers non courants et courants, aux créances clients et d'exploitation, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dettes financières courantes et non courantes, aux passifs courants et aux dettes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt et s'appuie si nécessaire sur des instruments dérivés de taux.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste, en tout état de cause, à ne pas être exposé au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure des accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative. Au 31 décembre 2022, le Groupe ne dispose pas de couverture de taux.

Le tableau ci-dessous présente, au 31 décembre 2022, l'échéance des actifs et dettes financières à taux fixe et à taux variable :

<i>(en millions d'euros)</i>	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total décembre 2022
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit à taux fixe	(529,0)	(1 194,4)	(907,6)	(2 631,0)
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit à taux variable	-	-	-	-
Concours bancaires	(6,4)	-	-	(6,4)
Total - Passif Financier	(535,4)	(1 194,4)	(907,6)	(2 637,4)
Total - Actif Financier	1 662,1	-	-	1 662,1
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable avant couverture	1 655,7	-	-	1 655,7
Instruments financiers de couverture de taux	-	-	-	-
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable après couverture	1 655,7	-	-	1 655,7
Impact d'une augmentation de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				-
Sur le résultat net avant impôts				16,6
Impact d'une diminution de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				-
Sur le résultat net avant impôts				(16,6)

Au 31 décembre 2022, compte tenu de la position nette à taux variable après couverture présentée dans le tableau ci-dessus, le Groupe estime qu'une augmentation de 1% des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une augmentation des produits d'intérêts du Groupe de l'ordre de 16,6 millions d'euros.

La dette supérieure à 5 ans, soit 907,6 millions d'euros est à taux fixe. Au 31 décembre 2022, 99,8% de la dette brute consolidée du Groupe était à taux fixe.

Note 34 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont le groupe Wendel, actionnaire principal de la Société, ainsi que le Président du Conseil d'administration et le Directeur Général, mandataires sociaux de la Société.

La rémunération du Président du Conseil d'administration se compose d'une rémunération fixe, à l'exception de toute rémunération variable, jetons de présence et avantages en nature, et de toute attribution d'options de souscription ou d'actions de performance.

Les montants comptabilisés au titre des rémunérations versées (parts fixe et variable) et des plans de rémunération à long terme (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions de performance) sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022	2021
Salaires	2,8	2,3
Stock-options	0,6	0,5
Attribution d'actions de performance	2,0	1,5
TOTAL COMPTABILISÉ EN CHARGES DE L'EXERCICE	5,4	4,3

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur des options et des actions évaluée selon le modèle Black-Scholes, Binomial et Monte Carlo conformément à la norme IFRS 2. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription si celles-ci sont exercées, ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance.

Le nombre d'options d'achat d'actions attribuées au Directeur Général et non encore acquises s'élève à 720 000 au 31 décembre 2022 (720 000 au 31 décembre 2021), à une juste valeur moyenne par action de 3,45 euros (31 décembre 2021 : 2,86 euros).

Le nombre d'actions de performance attribuées au Directeur Général et non encore livrées s'élève à 330 000 au 31 décembre 2022 (1 010 000 au 31 décembre 2021).

Note 35 Honoraires des Commissaires aux comptes

En 2022, les charges suivantes ont été comptabilisées dans le compte de résultat du Groupe :

<i>(en millions d'euros)</i>	2022			2021		
	PwC	EY	Total	PwC	EY	Total
Certification des comptes	2,7	2,3	5,0	2,4	2,0	4,4
dont émetteur	0,5	0,5	1,0	0,4	0,4	0,8
dont filiales intégrées globalement	2,2	1,8	4,0	2,0	1,6	3,6
Services autres que la certification des comptes (a)	0,1	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2
dont émetteur	0,1	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2
dont filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	0,6	0,3	0,9	0,7	0,2	0,9
dont juridique, fiscal, social	0,6	0,3	0,9	0,7	0,2	0,9
TOTAL	3,4	2,8	6,2	3,2	2,3	5,5

(a) Au cours de l'exercice, les services rendus au Groupe, autres que la certification des comptes, sont relatifs :

- pour PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : à des attestations et à des procédures convenues ;
- pour ERNST & YOUNG : à des services imposés par la loi et des procédures convenues.

Note 36 Évènements postérieurs à la clôture

Dividendes

La proposition de résolutions de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 22 juin 2023 inclut une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2022 de 0,77 euro par action.

Note 37 Périmètre de consolidation

Sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2022

Type : Filiale (F) ; Succursale de Bureau Veritas SA (S).

Pays	Entreprises	Type	% d'intérêts	
			2022	2021
Afrique du Sud	Bureau Veritas Gazelle (Pty) Ltd	F	70,00	70,00
Afrique du Sud	Bureau Veritas Inspectorate Laboratories (Pty) Ltd	F	73,30	73,30
Afrique du Sud	Bureau Veritas South Africa (Pty) Ltd	F	76,00	76,00
Afrique du Sud	Bureau Veritas Testing and Inspections South Africa (Pty) Ltd	F	100,00	100,00
Afrique du Sud	Carab Technologies (Pty) Ltd	F	76,00	76,00
Afrique du Sud	M&L Laboratory Services (Pty) Ltd	F	73,30	73,30
Afrique du Sud	Tekniva (Pty) Ltd	F	76,00	76,00
Algérie	Bureau Veritas Algérie SARL	F	100,00	100,00
Allemagne	7 Layers GmbH	F	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Certification Germany GmbH	F	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Commodities Germany GmbH	F	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Construction Services GmbH	F	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas CPS Germany GmbH	F	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Germany Holding GmbH	F	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Industry Services GmbH	F	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Primary Integration GmbH	F	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas SA - Allemagne	S	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Solutions Marine & Offshore SAS (German Branch)	F	100,00	100,00
Allemagne	Wireless IP GmbH	F	100,00	100,00
Angola	Bureau Veritas Angola Limitada	F	100,00	100,00
Arabie Saoudite	Bureau Veritas Minerals Solutions	F	55,00	
Arabie Saoudite	Bureau Veritas SA - Arabie Saoudite	S	100,00	100,00
Arabie Saoudite	Bureau Veritas Saudi Arabia Testing Services Ltd	F	75,00	75,00
Arabie Saoudite	Inspectorate International Saudi Arabia Co. Ltd	F	65,00	65,00
Arabie Saoudite	MatthewsDaniel Loss Adjusting and Survey Company Ltd	F	100,00	100,00
Arabie Saoudite	Sievert Arabia Co. Ltd	F	100,00	100,00
Argentine	Bureau Veritas Argentina SA	F	100,00	100,00
Argentine	CH International Argentina SRL	F	100,00	100,00
Argentine	Net Connection International SRL	F	100,00	100,00
Arménie	BIVAC Armenia	F	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services Pty Ltd	F	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas AsureQuality Finance Pty Ltd	F	51,00	51,00
Australie	Bureau Veritas AsureQuality Holding Pty Ltd	F	51,00	51,00
Australie	Bureau Veritas Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas International Trade Pty Ltd	F	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Minerals Pty Ltd	F	100,00	100,00
Australie	BVAQ Pty Ltd	S	51,00	51,00
Australie	HDAA Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00
Australie	McKenzie Group Consulting (NSW) Pty Ltd	F	64,70	64,70
Australie	McKenzie Group Consulting (QLD) Pty Ltd	F	64,70	64,70
Australie	McKenzie Group Consulting (VIC) Pty Ltd	F	64,70	64,70
Australie	McKenzie Group Consulting Pty Ltd	F	64,70	64,70
Australie	TMC Marine Pty Ltd	F	100,00	100,00
Autriche	Bureau Veritas Austria GmbH	F	100,00	100,00
Azerbaïdjan	Bureau Veritas Azeri Ltd Liability Company	F	100,00	100,00
Bahrein	Bureau Veritas Training Center SPC	F	100,00	100,00
Bahrein	Bureau Veritas SA - Bahrein	S	100,00	100,00
Bangladesh	BIVAC Bangladesh	F	100,00	100,00
Bangladesh	Bureau Veritas Bangladesh Private Ltd	F	100,00	100,00
Bangladesh	Bureau Veritas CPS Bangladesh Ltd	F	100,00	100,00
Bangladesh	Bureau Veritas CPS Chittagong Ltd	F	99,80	99,80
Bélarus	Bureau Veritas Bel Ltd LLC	F	100,00	100,00
Belgique	Association Bureau Veritas ASBL	F	100,00	100,00
Belgique	Bureau Veritas Certification Belgium	F	100,00	100,00
Belgique	Bureau Veritas Commodities Antwerp NV	F	100,00	100,00
Belgique	Bureau Veritas Commodities Ghent NV	F	100,00	100,00
Belgique	Bureau Veritas Marine Belgium & Luxembourg SA	F	100,00	100,00
Belgique	Bureau Veritas SA - Belgique	S	100,00	100,00
Belgique	SA Euroclass NV	F	100,00	100,00
Belgique	Schutter Belgium BVBA	F	100,00	100,00
Bermudes	MatthewsDaniel Services (Bermuda) Ltd	F	100,00	100,00
Bolivie	Bureau Veritas Argentina SA succursale Bolivia	F	100,00	100,00
Bolivie	Bureau Veritas Fiscalizadora Boliviana SRL	F	100,00	100,00
Brésil	Associação NCC Certificações do Brasil	F	100,00	100,00
Brésil	Auto Reg Serviços Técnicos de Seguros Ltda	F	100,00	100,00
Brésil	Bureau Veritas Do Brasil Inspeções Ltda	F	100,00	100,00
Brésil	Bureau Veritas do Brasil Sociedade Classificadora e Certificadora Ltda	F	100,00	100,00
Brésil	BVQI do Brasil Sociedade Certificadora Ltda	F	100,00	100,00
Brésil	Ch International do Brazil Ltda	F	100,00	100,00
Brésil	Kuhlmann Monitoramento Agrícola Ltda	F	100,00	100,00
Brésil	MatthewsDaniel do Brasil Avaliação de Riscos Ltda	F	100,00	100,00
Brésil	Multiteste Telecom	F	100,00	100,00
Brésil	NCC Certificações do Brazil Ltda	F	100,00	100,00
Brésil	Schutter do Brazil Ltda	F	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	% d'intérêts	
			2022	2021
Brunei	Bureau Veritas (B) SDN.BHD	F	100,00	100,00
Brunei	Bureau Veritas SA - Brunei	S	100,00	100,00
Bulgarie	Bureau Veritas Bulgaria Ltd	F	100,00	100,00
Burkina Faso	Bureau Veritas Burkina Faso Ltd	F	100,00	100,00
Cambodge	Bureau Veritas (Cambodia) Ltd	F	100,00	100,00
Cameroun	Bureau Veritas Douala SAU	F	100,00	100,00
Canada	Bureau Veritas Canada (2019) Inc.	F	100,00	100,00
Canada	Bureau Veritas Certification Canada Inc.	F	100,00	100,00
Canada	Bureau Veritas Commodities Canada Ltd	F	100,00	100,00
Canada	Bureau Veritas Marine Canada Inc.	F	100,00	100,00
Canada	MatthewsDaniel International (Canada) Ltd	F	100,00	100,00
Canada	MatthewsDaniel International (Newfoundland) Ltd	F	100,00	100,00
Chili	Bureau Veritas Certification Chile SA	F	100,00	100,00
Chili	Bureau Veritas Chile Capacitacion Ltd	F	100,00	100,00
Chili	Bureau Veritas Chile SA	F	100,00	100,00
Chili	Bureau Veritas do Brasil Soc Classificadora e Certicadora, Agencia en Chile (Chile Branch)	F	100,00	100,00
Chili	Centro de Estudios Medicion y Certificacion de Calidad Cesmec SA	F	100,00	100,00
Chili	ECA Control y Asesoramiento SA	F	100,00	100,00
Chili	Inspectorate Servicios de Inspeccion Chile Ltda	F	100,00	100,00
Chine	ADT (Shanghai) Corporation	F	100,00	100,00
Chine	Beijing 7Layers Huarui Communications Technology Co. Ltd	F	51,00	51,00
Chine	Beijing Huali Bureau Veritas Technical Service Co. Ltd	F	60,00	60,00
Chine	Beijing Huaxia Supervision Co. Ltd	F	97,00	97,00
Chine	BIVAC Asian Cre (Shanghai) Inspection Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bizheng Engineering Technical Consulting (Shanghai) Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas (Tianjin) Safety Technology Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas 7 Layers Communications Technology (Shenzen) Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Certification Beijing Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Certification Hong Kong Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Cigna (Shandong) Detection Technology Co Ltd	F	70,00	70,00
Chine	Bureau Veritas Commodities (Hebei) Co. Ltd	F	67,00	67,00
Chine	Bureau Veritas CPS (Shenou) Zhejiang Co. Ltd	F	51,00	51,00
Chine	Bureau Veritas CPS Guangzhou Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas CPS Hong-Kong Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas CPS Jiangsu Co. Ltd	F	51,00	51,00
Chine	Bureau Veritas CPS Shanghai Co. Ltd	F	85,00	85,00
Chine	Bureau Veritas Hong Kong Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Investment (Shanghai) Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas LCIE China Company Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Marine China Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Quality Services Shanghai Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Science and Technology Service (Xi'an) Co., Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Shenzhen Co. Ltd	F	80,00	80,00
Chine	Bureau Veritas Solutions Marine & Offshore Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Solutions Marine & Offshore Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas-Fairweather Inspection & Consultants Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	BV Dacheng (Zhejiang) Testing Technical Service Co. ltd	F	60,00	60,00
Chine	BV Technical Service (Zhejiang) Co., LTD	F	100,00	100,00
Chine	BV-HUANYU Testing Technology Co., Ltd	F	60,00	60,00
Chine	Changsha Total-Test Technology Co. Ltd	F	75,00	75,00
Chine	Chongqing Liansheng Construction Project Management Co. Ltd	F	99,36	80,00
Chine	Chongqing Liansheng Seine cost consulting Co. Ltd	F	99,36	80,00
Chine	Hangzhou VEO Standards Technical Services Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Huarui 7L High Technology (Suzhou) Co	F	51,00	51,00
Chine	Inspectorate (Shanghai) Ltd JV China	F	85,00	85,00
Chine	MatthewsDaniel Offshore (Hong Kong) Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Ningbo Hengxin Engineering Testing Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Shandong Chengxin Engineering Consulting & Jianli Co. Ltd	F	97,00	97,00
Chine	Shanghai Project Management Co. Ltd	F	68,00	68,00
Chine	Shanghai TJU Engineering Service Co. Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Shenzhen Total-Test Technology Co. Ltd	F	75,00	75,00
Chine	SIEMIC (Shenzhen-China) InfoTech Ltd	F	100,00	100,00
Chine	Wuhu Liansheng Construction Project Management Co. Ltd	F	99,36	80,00
Chine	Zhejiang Bureau Veritas CPS Shenyue Co. Ltd	F	51,00	51,00
Chine	ICTK Shenzhen Co. Ltd	F	55,00	55,00
Chypre	Bureau Veritas Cyprus Ltd	F	100,00	100,00
Colombie	Bureau Veritas Colombia Ltda	F	100,00	100,00
Colombie	BVQI Colombia Ltda	F	100,00	100,00
Colombie	ECA Interventorias Y Consultorias de Colombia Ltd	F	100,00	100,00
Colombie	PRI Colombia SAS	F	100,00	100,00
Congo	Bureau Veritas Congo SAU	F	100,00	100,00
Corée	Bureau Veritas CPS ADT Korea Ltd	F	100,00	100,00
Corée	Bureau Veritas CPS Korea Limited	F	100,00	100,00
Corée	Bureau Veritas ICTK Co., Ltd	F	55,00	55,00
Corée	Bureau Veritas Korea Co. Ltd	F	100,00	100,00
Corée	Bureau Veritas SA - Corée	S	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BIVAC Côte d'Ivoire CI SAU	F	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BIVAC Scan Côte d'Ivoire SA	F	61,99	61,99
Côte d'Ivoire	Bureau Veritas Côte d'Ivoire SAU	F	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	Bureau Veritas Mineral Laboratories SAU	F	100,00	100,00
Croatie	Bureau Veritas Croatia SARL	F	100,00	100,00
Croatie	Bureau Veritas Solutions Marine & Offshore d.o.o.	F	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	% d'intérêts	
			2022	2021
Croatie	Inspectorate Croatia Ltd	F	100,00	100,00
Cuba	Bureau Veritas SA - Cuba	S	100,00	100,00
Danemark	Bureau Veritas Certification Denmark AS	F	100,00	100,00
Danemark	Bureau Veritas HSE Denmark AS	F	100,00	100,00
Danemark	Bureau Veritas SA - Danemark	S	100,00	100,00
Égypte	Bureau Veritas Egypt LLC	F	100,00	100,00
Égypte	Matthews Daniel International Egypt SAE	F	100,00	100,00
Égypte	Watson Gray Ltd (Egypt Branch)	F	100,00	100,00
Émirats Arabes Unis	Bureau Veritas Solutions M&O SAS (Dubai Branch)	F	100,00	100,00
Émirats Arabes Unis	Bureau Veritas Certification Holding (Dubai branch)	F	100,00	100,00
Émirats Arabes Unis	Bureau Veritas SA - Abu Dhabi	S	100,00	100,00
Émirats Arabes Unis	Bureau Veritas SA - Dubai	S	100,00	100,00
Émirats Arabes Unis	Inspectorate UK International Ltd (Dubai Branch)	F	100,00	100,00
Émirats Arabes Unis	Inspectorate UK International Ltd (Fujairah Branch)	F	100,00	100,00
Émirats Arabes Unis	MatthewsDaniel Services Bermuda Ltd (Abu Dhabi Branch)	F	100,00	100,00
Émirats Arabes Unis	Sievert Emirates Inspection LLC	F	49,00	49,00
Équateur	Bureau Veritas Ecuador SA	F	100,00	100,00
Espagne	Applied Mass Spectrometry Laboratory SAU	F	100,00	
Espagne	Bureau Veritas Iberia S.L	F	100,00	100,00
Espagne	Bureau Veritas Inspeccion y Testing SL	F	100,00	100,00
Espagne	Bureau Veritas Inversiones S.L	F	100,00	100,00
Espagne	BV Solutions Iberia, SA Unipersonal	F	100,00	100,00
Espagne	Lubrication Management S.L	F	100,00	100,00
Estonie	Bureau Veritas Estonia AS	F	100,00	100,00
Estonie	Inspectorate Estonia AS	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas Bradley Construction Management LLC	F	70,00	70,00
États-Unis	Bureau Veritas Bradley Holding Corp	F	70,00	70,00
États-Unis	Bureau Veritas Bradley Subsidiary Corp	F	70,00	70,00
États-Unis	C.A.P. Government. Inc.	F	80,00	
États-Unis	C.A.P. Holdings. Inc.	F	80,00	
États-Unis	C.A.P. Subsidiary. Inc.	F	80,00	
États-Unis	Galbraith Laboratories	F	100,00	
États-Unis	PreScience Acquisition Co.	F	80,00	80,00
États-Unis	PreScience Corporation	F	80,00	80,00
États-Unis	Advanced Testing Laboratories Inc	F	100,00	
États-Unis	BIVAC North America Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas Assessment and Project Management LLC	F	86,00	86,00
États-Unis	Bureau Veritas Certification North America Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas Commodities and Trade, Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas Commodities and Trade, Inc. (St Croix Branch)	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas CPS Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas Holdings Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas Inspection & Insurance company	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas Marine Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas National Elevator Inspection Services, Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas North America Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas Primary Integration, Inc.	F	83,40	83,40
États-Unis	Bureau Veritas Project Management LLC	F	86,00	86,00
États-Unis	Bureau Veritas Technical Assessment LLC	F	86,00	86,00
États-Unis	EMG Holding Corporation	F	86,00	86,00
États-Unis	EMG Subsidiary Corporation	F	86,00	86,00
États-Unis	MatthewsDaniel Company Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	Primary Integration Acquisition Co.	F	83,40	83,40
États-Unis	Quiktrak Inc.	F	100,00	100,00
États-Unis	TMC Marine Inc.	F	100,00	100,00
Éthiopie	Bureau Veritas Services PLC	F	100,00	100,00
Finlande	Bureau Veritas SA - Finlande	S	100,00	100,00
France	BIVAC International SA	F	100,00	100,00
France	BIVAC Mali SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Access SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas AET France SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Câbles & Inspections SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Certification France SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Certification Holding SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Construction SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas CPS France SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Emissions Services	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Exploitation SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas GSIT SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 4 SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 7 SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 8 SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding France SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas International SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Laboratoires SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Living Resources SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Marine & Offshore SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Medical Services SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Middle East SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Services France SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Services SAS	F	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Solutions Marine & Offshore SAS	F	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	% d'intérêts	
			2022	2021
France	Bureau Veritas Solutions SAS	F	100,00	100,00
France	Capital Energy SAS	F	100,00	100,00
France	Coreste SAS	F	99,60	99,60
France	GUCEL SAS	F	90,00	90,00
France	Laboratoire Central des Industries Electriques SAS (LCIE)	F	100,00	100,00
Gabon	Bureau Veritas Gabon SAU	F	100,00	100,00
Géorgie	Bureau Veritas Georgie LLC	F	100,00	100,00
Géorgie	Inspectorate Georgia LLC	F	100,00	100,00
Ghana	BIVAC International Ghana	F	100,00	100,00
Ghana	Bureau Veritas Ghana	F	100,00	100,00
Ghana	Bureau Veritas Oil and Gas Ghana Limited	F	80,00	80,00
Ghana	Inspectorate Ghana Ltd	F	100,00	100,00
Grèce	Bureau Veritas Hellas AE	F	100,00	100,00
Grèce	Bureau Veritas Solutions Marine & Offshore (Greek branch)	F	100,00	100,00
Guatemala	Bureau Veritas CPS Guatemala SA	F	100,00	100,00
Guinée	BIVAC Guinée SAU	F	100,00	100,00
Guinée	Bureau Veritas Guinée SAU	F	100,00	100,00
Guinée Équatoriale	Bureau Veritas SA - Guinée Équatoriale	S	100,00	100,00
Guyana	Bureau Veritas Minerals (Guyana) Inc.	F	100,00	100,00
Hongrie	Bureau Veritas Magyarország	F	100,00	100,00
Île Maurice	Bureau Veritas SA - Île Maurice	S	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas CPS India Pvt Ltd	F	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas India Pvt Ltd	F	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas India Testing Services Pvt Ltd	F	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas Industrial Services Ltd	F	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas SA - Inde	S	100,00	100,00
Inde	Inspectorate Griffith India Pvt Ltd	F	100,00	100,00
Inde	Sievert India Pvt Ltd	F	100,00	100,00
Indonésie	PT. Prosys Bangun Persada	F	70,00	70,00
Indonésie	PT Bureau Veritas AsureQuality Indonesia Lab	F	51,00	51,00
Indonésie	PT Bureau Veritas CPS Indonesia	F	85,00	85,00
Indonésie	PT Bureau Veritas Indonesia LLC	F	100,00	100,00
Indonésie	PT IOL Indonesia	F	100,00	100,00
Indonésie	PT. Matthews Daniel International Indonesia	F	80,00	80,00
Iran	Bureau Veritas SA - Iran	S	100,00	100,00
Iraq	Bureau Veritas Middle East (Iraq Branch)	F	100,00	100,00
Iraq	Tareq al sadak inspection & eng serv. LLC	F	100,00	100,00
Irlande	Bureau Veritas Primary Integration Ltd.	F	83,40	83,40
Islande	Bureau Veritas EHF	F	100,00	100,00
Italie	Bureau Veritas Certest SRL	F	100,00	100,00
Italie	Bureau Veritas Italia Holding SPA	F	100,00	100,00
Italie	Bureau Veritas Italia SPA	F	100,00	100,00
Italie	Bureau Veritas Nexta SRL	F	100,00	100,00
Italie	Bureau Veritas Solutions Marine & Offshore Italy (Italy Branch)	F	100,00	100,00
Italie	CEPAS SRL	F	100,00	100,00
Italie	Inspectorate Italia SRL	F	100,00	100,00
Italie	Q Certificazioni SRL	F	100,00	100,00
Jamaïque	Bureau Veritas Commodities & Trade Inc. (Jamaica Branch)	F	100,00	100,00
Japon	Bureau Veritas FEAC Co. Ltd	F	100,00	100,00
Japon	Bureau Veritas Human Tech Co. Ltd	F	100,00	100,00
Japon	Bureau Veritas Japan Co. Ltd	F	100,00	100,00
Japon	Kanagawa Building Inspection Co. Ltd	F	100,00	100,00
Jordanie	BIVAC for Valuation Jordan LLC	F	100,00	100,00
Kazakhstan	Bureau Veritas Kazakhstan Industrial Services LLP	F	50,00	50,00
Kazakhstan	Bureau Veritas Kazakhstan LLP	F	100,00	100,00
Kazakhstan	Bureau Veritas Marine Kazakhstan LLP	F	100,00	100,00
Kazakhstan	Kazinspectorate Ltd	F	100,00	100,00
Kenya	Bureau Veritas Kenya Limited	F	100,00	100,00
Kirghizistan	Bureau Veritas Kyrgyzstan (Rep Office BV KZ)	F	100,00	100,00
Koweït	Bureau Veritas SA - Koweït	S	100,00	100,00
Koweït	Inspectorate International Ltd Kuwait	F	100,00	100,00
Lettonie	Bureau Veritas Latvia Ltd	F	100,00	100,00
Lettonie	Inspectorate Latvia Ltd	F	100,00	100,00
Liban	BIVAC Rotterdam (Lebanon Branch)	F	100,00	100,00
Liban	Bureau Veritas Liban SAL	F	100,00	100,00
Libéria	BIVAC Liberia	F	100,00	100,00
Libéria	Bureau Veritas Liberia Ltd	F	100,00	100,00
Libye	Bureau Veritas Lybia for Inspection & Conformity	F	51,00	51,00
Lituanie	Bureau Veritas Lithuania Ltd	F	100,00	100,00
Lituanie	Inspectorate Klaipeda UAB	F	100,00	100,00
Luxembourg	Bureau Veritas Luxembourg SA	F	100,00	100,00
Luxembourg	Soprefira SA	F	100,00	100,00
Malaisie	Bureau Veritas (M) Sdn Bhd	F	49,00	49,00
Malaisie	Bureau Veritas Certification Malaysia Ltd	F	100,00	100,00
Malaisie	Bureau Veritas CPS Sdn Bhd	F	100,00	100,00
Malaisie	Inspectorate Malaysia Sdn Bhd	F	49,00	49,00
Malaisie	MatthewsDaniel (Malaysia) Sdn Bhd	F	100,00	100,00
Malaisie	Permulab Sdn Bhd	F	35,70	35,70
Malaisie	Schutter Malaysia Sdn Bhd	F	100,00	100,00
Malaisie	Scientige Sdn Bhd	F	100,00	100,00
Mali	Bureau Veritas Mali SA	F	100,00	100,00
Malte	Bureau Veritas SA - Malte	S	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	% d'intérêts	
			2022	2021
Malte	Inspectorate Malta Ltd	F	100,00	100,00
Maroc	AMS Lab	F	100,00	
Maroc	Bureau Veritas Maroc SA	F	100,00	100,00
Maroc	Bureau Veritas SA - Maroc	S	100,00	100,00
Maroc	Labomag	F	100,00	51,00
Maroc	Qualimag	F	100,00	51,55
Mauritanie	Bureau Veritas SA - Mauritanie	S	100,00	100,00
Mexique	Bureau Veritas CPS Mexico SA de CV	F	100,00	100,00
Mexique	Bureau Veritas Mexicana SA de CV	F	100,00	100,00
Mexique	BVQI Mexicana SA de CV	F	100,00	100,00
Mexique	CH Mexico INTL I S DE RL DE CV	F	100,00	100,00
Mexique	Chas Martin Mexico City Inc.	F	100,00	100,00
Mexique	GS COVI SA DE CV	F	75,00	75,00
Mexique	Ingeniería, Control y Administración, SA de CV (« INCA »)	F	100,00	100,00
Mexique	Inspectorate de Mexico SA de CV	F	100,00	100,00
Mexique	Supervisores de Construccion y Asociados, SA de CV	F	100,00	100,00
Monaco	Bureau Veritas Monaco SAM AU	F	100,00	100,00
Mongolie	Bureau Veritas Inspection & Testing Mongolia LLC	F	100,00	100,00
Mozambique	Bureau Veritas - Laboratorios de Tete Ltd	F	66,66	66,66
Mozambique	Bureau Veritas Mozambique Ltda	F	100,00	100,00
Mozambique	MatthewsDaniel Int. Mozambique	F	100,00	100,00
Myanmar	Myanmar Bureau Veritas Ltd	F	100,00	100,00
Namibie	Bureau Veritas Namibie Pty Ltd	F	100,00	100,00
Nicaragua	Inspectorate America Corporation - Nicaragua	F	100,00	100,00
Niger	SAS Bureau Veritas Niger	F	100,00	100,00
Nigéria	Bureau Veritas Nigeria Ltd	F	60,00	60,00
Nigéria	Inspectorate Marine Services (Nigeria) Ltd	F	100,00	100,00
Norvège	Bureau Veritas Norway AS	F	100,00	100,00
Nouvelle Calédonie	Bureau Veritas SA - Nouvelle Calédonie	S	100,00	100,00
Nouvelle Zélande	Bureau Veritas New Zealand Ltd	F	100,00	100,00
Oman	Bureau Veritas Middle East Co. LLC	F	70,00	70,00
Oman	Sievert Technical Inspection LLC	F	70,00	70,00
Ouganda	Bureau Veritas Uganda Limited	F	100,00	100,00
Ouzbékistan	Bureau Veritas Tashkent LLC	F	100,00	100,00
Ouzbékistan	PE BV Kazakhstan Industrial Services LLP	F	50,00	50,00
Pakistan	Bureau Veritas CPS Pakistan Ltd	F	80,00	80,00
Pakistan	Bureau Veritas Pakistan (Private) Ltd	F	100,00	100,00
Panama	Bureau Veritas Commodities and Trade de Panama	F	100,00	100,00
Panama	Bureau Veritas Panama SA	F	100,00	100,00
Paraguay	BIVAC Paraguay SA	F	100,00	100,00
Paraguay	Bureau Veritas Paraguay S.R.L	F	100,00	100,00
Paraguay	Schutter Paraguay SA	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Bureau Veritas Commodities Nederland BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Bureau Veritas Inspection & Certification the Netherlands BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Bureau Veritas Inspection Valuation Assessment and Control – BIVAC BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Bureau Veritas Marine Netherlands BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Bureau Veritas Nederland Holding	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Certificatie Instelling Voor Beveiliging en Veiligheid BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Curaçao NV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate II BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	IOL Investments BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Risk Control BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Schutter Certification BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Schutter Groep BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Schutter Havenbedrijf BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Schutter International BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Schutter Rotterdam BV	F	100,00	100,00
Pays-Bas	Secura BV	F	60,00	60,00
Pérou	BIVAC del Peru SAC	F	100,00	100,00
Pérou	Bureau Veritas del Peru SA	F	100,00	100,00
Pérou	Inspectorate Services Peru SAC	F	100,00	100,00
Philippines	Bureau Veritas SA - Philippines	S	100,00	100,00
Philippines	BVCPS Philippines	F	100,00	100,00
Philippines	Inspectorate Philippines Corporation	F	80,00	80,00
Philippines	Inspectorate UK International Ltd (Philippines Branch)	F	100,00	100,00
Philippines	Qualibet Testing Services Corporation	F	51,00	
Philippines	Schutter Philippines Inc	F	100,00	100,00
Pologne	Bureau Veritas Polska Spolka Spolka z ograniczona odpowiedzialnoscia	F	100,00	100,00
Polynésie Française	Bureau Veritas SA - Tahiti	S	100,00	100,00
Porto Rico	Bureau Veritas Commodities & Trade Inc. (Porto Rico branch)	F	100,00	100,00
Portugal	Bureau Veritas Certification Portugal SARL	F	100,00	100,00
Portugal	Bureau Veritas Rinave Sociedade Unipessoal Lda	F	100,00	100,00
Portugal	Inspectorate Portugal SA	F	100,00	100,00
Portugal	Lucus Lab	F	100,00	
Portugal	Registro International naval - Rinave SA	F	100,00	100,00
Qatar	Bureau Veritas Certification WLL	F	100,00	100,00
Qatar	Bureau Veritas International Doha LLC	F	100,00	100,00
Qatar	Bureau Veritas SA - Qatar	S	100,00	100,00
Qatar	Inspectorate International Ltd Qatar LLC	F	97,00	97,00
Qatar	Sievert International Inspection WLL	F	100,00	100,00
République centrafricaine	BIVAC Export RCA SARL	F	100,00	100,00
République démocratique du Congo	BIVAC République Démocratique du Congo SARL	F	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	% d'intérêts	
			2022	2021
République démocratique du Congo	Bureau Veritas BIVAC BV	F	100,00	100,00
République démocratique du Congo	Société d'Exploitation du Guichet Unique du Commerce Extérieur de la RDC	F	60,00	60,00
République Dominicaine	Bureau Veritas Minerals RD SRL	F	100,00	100,00
République Dominicaine	Inspectorate Dominicana SA	F	100,00	100,00
République Tchèque	Bureau Veritas Certification CZ, s.r.o.	F	100,00	100,00
République Tchèque	Bureau Veritas Services CZ, s.r.o.	F	100,00	100,00
Roumanie	Bureau Veritas Romania Controle International SRL	F	100,00	100,00
Roumanie	Bureau Veritas Servicii SRL	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Building Control Limited	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Certification Holding SAS (UK Branch)	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Certification UK Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Commodities UK Limited	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Commodity Services Limited	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas CPS UK Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas SA - Royaume Uni	S	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Solutions Marine & Offshore Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas UK Holdings Limited	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas UK Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	HCD Group Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate International Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	MatthewsDaniel Holdings Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	MatthewsDaniel International (Africa) Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	MatthewsDaniel International (London) Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	MatthewsDaniel Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	TMC (Marine Consultants) Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	UCM Global Ltd	F	100,00	100,00
Royaume-Uni	Watson Gray Ltd	F	100,00	100,00
Russie	Bureau Veritas Certification Russia	F	100,00	100,00
Russie	Bureau Veritas Rus OAO	F	100,00	100,00
Russie	LLC MatthewsDaniel International (Rus)	F	100,00	100,00
Rwanda	Bureau Veritas Rwanda Ltd	F	100,00	100,00
Saint Lucie	Bureau Veritas Commodities and Trade, Inc. (St Lucia Branch)	F	100,00	100,00
Sénégal	Bureau Veritas Sénégal SAU	F	100,00	100,00
Serbie	Bureau Veritas Serbia d.o.o.	F	100,00	100,00
Singapour	Bureau VeritasASUREQuality Singapore Holdings Pte Ltd	F	51,00	51,00
Singapour	Bureau Veritas Buildings & Infrastructure Pte Ltd	F	100,00	100,00
Singapour	Bureau Veritas Marine Singapore Pte Ltd	F	100,00	100,00
Singapour	Bureau Veritas Quality Assurance PTE Ltd	F	100,00	100,00
Singapour	Bureau Veritas Singapore Pte Ltd	F	100,00	100,00
Singapour	Bureau Veritas Solutions Marine and Offshore SAS (Singapore Branch)	F	100,00	100,00
Singapour	BV-AQ (Singapore) Pte Ltd	F	51,00	51,00
Singapour	Inspectorate (Singapore) Pte Ltd	F	100,00	100,00
Singapour	MatthewsDaniel International Pte Ltd	F	100,00	100,00
Singapour	TMC Marine Pte Ltd	F	100,00	100,00
Slovanie	Bureau Veritas HSE, d.o.o.	F	100,00	100,00
Slovaquie	Bureau Veritas Slovakia Spol	F	100,00	100,00
Slovénie	Bureau Veritas Slovenia d.o.o.	F	100,00	100,00
Sri Lanka	Bureau Veritas CPS Lanka (Pvt) Ltd	F	100,00	100,00
Sri Lanka	Bureau Veritas Lanka Private Ltd	F	100,00	100,00
Suède	Bureau Veritas Certification Sverige AB Ltd	F	100,00	100,00
Suède	Bureau Veritas SA - Suède	S	100,00	100,00
Suisse	Bureau Veritas Switzerland AG	F	100,00	100,00
Suisse	Inspectorate Suisse SA	F	100,00	100,00
Syrie	BIVAC Rotterdam (Syria Branch)	F	100,00	100,00
Taiwan	Advance Data Technology Corporation	F	99,10	99,10
Taiwan	Bureau Veritas Certification Taiwan Co. Ltd	F	100,00	100,00
Taiwan	Bureau Veritas CPS Hong Kong Ltd (Taiwan Branch)	F	100,00	100,00
Taiwan	Bureau Veritas CPS Hong-Kong (Hsinchu Branch)	F	100,00	100,00
Taiwan	Bureau Veritas CPS Hong-Kong Ltd (Taiwan Branch)	F	100,00	100,00
Taiwan	Bureau Veritas SA - Taiwan	S	100,00	100,00
Taiwan	Bureau Veritas Taiwan Ltd	F	100,00	100,00
Taiwan	Bureau Veritas CPS Inc. (Taiwan Branch)	F	100,00	100,00
Tanzanie	Bureau Veritas GSIT (Tanzania branch)	F	100,00	100,00
Tanzanie	Bureau Veritas Tanzania Ltd	F	75,00	100,00
Tanzanie	Bureau Veritas-USC Tanzania Ltd	F	45,00	60,00
Tchad	BIVAC Tchad SA	F	100,00	100,00
Tchad	Bureau Veritas Tchad SAU	F	100,00	100,00
Tchad	Société d'inspection et d'Analyse du Tchad (SIAT SA/CA)	F	51,00	51,00
Thaïlande	Bureau VeritasASUREQuality Lab Thailand Ltd	F	51,00	51,00
Thaïlande	Bureau Veritas Certification Thailand Ltd	F	49,00	49,00
Thaïlande	Bureau Veritas CPS Thailand Ltd	F	100,00	100,00
Thaïlande	Bureau Veritas Thailand Ltd	F	49,00	49,00
Thaïlande	Inspectorate (Thailand) Co. Ltd	F	100,00	100,00
Thaïlande	MatthewsDaniel International (Thailand) Ltd	F	100,00	100,00
Thaïlande	Sievert Thailand Ltd	F	100,00	100,00
Togo	Bureau Veritas Togo SARLU	F	100,00	100,00
Togo	Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur - SEGUCE SA	F	100,00	100,00
Trinité-et-Tobago	Bureau Veritas Commodities and Trade, Inc. (Trinidad-and-Tobago Branch)	F	100,00	100,00
Tunisie	Société Tunisienne de Contrôle Veritas SA	F	49,96	49,96
Turquie	ACME Analitik Lab. Hizmetleri Ltd Sirketi	F	100,00	100,00
Turquie	Bureau Veritas CPS Test Laboratuvarlari Ltd Sirketi	F	100,00	100,00
Turquie	Bureau Veritas Deniz ve Gemi Sınıflandırma Hizmetleri Ltd Sirketi	F	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	% d'intérêts	
			2022	2021
Turquie	Bureau Veritas Gozetim Hizmetleri Ltd Sirketi	F	100,00	100,00
Turquie	BV Inspektorate Ulus.Gozetim Servis.A.S.	F	100,00	100,00
Ukraine	Bureau Veritas Certification Ukraine	F	100,00	100,00
Ukraine	Bureau Veritas Ukraine Ltd	F	100,00	100,00
Ukraine	Inspectorate Ukraine LLC	F	100,00	100,00
Uruguay	Bureau Veritas Uruguay SRL	F	100,00	100,00
Vietnam	Bureau Veritas AsureQuality Vietnam Company Ltd	F	51,00	51,00
Vietnam	Bureau Veritas Certification Vietnam Ltd	F	100,00	100,00
Vietnam	Bureau Veritas CPS Vietnam Ltd	F	100,00	100,00
Vietnam	Bureau Veritas Vietnam Ltd	F	100,00	100,00
Vietnam	Inspectorate Vietnam LLC	F	100,00	100,00
Vietnam	MatthewsDaniel International (Vietnam) Ltd	F	100,00	100,00
Zambie	Bureau Veritas Zambia Ltd	F	100,00	100,00
Zimbabwe	Bureau Veritas Zimbabwe	F	100,00	100,00

Sociétés consolidées par mise en équivalence au 31 décembre 2022

Pays	Entreprises	Type	% d'intérêts	
			2022	2021
France	Assistance Technique et Surveillance Industrielle - ATSI SA	F	49,92	49,92
Jordanie	Middle East Laboratory Testing & Technical Services JV	F	50,00	50,00
Russie	Bureau Veritas Safety LLC	F	49,00	49,00



Shaping a World of Trust*

Immeuble Newtime, 40/52, Boulevard du Parc – 92200 Neuilly-sur-Seine – France
Tél. : +33 (0)1 55 24 70 00 – Fax : +33 (0)1 55 24 70 01 – www.bureauveritas.com

**Bâtir un monde de confiance*